

L'ÉCONOMISTE EUROPÉEN

ABONNEMENTS

à partir du 1^{er} de chaque mois
 France et Algérie : Un an... 25 fr.
 — Six mois... 14 fr.
 Étranger (U.-P.) : Un an... 32 fr.
 — Six mois... 18 fr.

Adresse télégraphique : **Économiste-Paris**

Paraissant le Vendredi

Rédacteur en chef : **Edmond THÉRY**

PRIX DE CHAQUE NUMÉRO :

France : **0 fr. 50** — Étranger : **0 fr. 60**

INSERTIONS

Ligne anglaise de 5 centimètres
 Annonces en 7 points... 2 50
 Réclames en 8 points... 4 »
 Ce tarif ne s'applique pas aux annonces
 et réclames d'émission.

TELEPHONE : Central 46-61

N° 1292. — 50^e volume (23)

Bureaux : 50, rue Sainte-Anne, Paris (2^e Arr^t)

Vendredi 8 Décembre 1916

SITUATION HEBDOMADAIRE

des Banques d'Emission de l'Europe (En millions de francs)

DATES	Encaisse métallique		Circulation fiduciaire	PRINCIP. CHAPITRES					Taux de l'escompte
	Or	Argent		C/courants et dépôts particuliers	Portefeuille	escompte	Avances s ^r valeurs mobilières		
FRANCE — Banque de France									
1914 23 juillet...	4 104	640	6.912	943	1.541	739			3½
1916 23 novemb...	5.036	316	15.952	1.853	1.965	1.359			5
1916 30 novemb...	5.046	314	16.120	1.917	2.000	1.346			5
1916 7 décemb...	5.055	311	16.298	1.953	1.909	1.350			5
ALLEMAGNE — Banque de l'Empire									
1914 23 juillet...	1 606	418	2.364	1.180	939	63			4
1916 7 novemb...	3.140	20	9.057	4.255	9.744	18			5
1916 15 novemb...	3.146	20	8.973	4.196	10.289	17			5
1916 23 novemb...	3.148	20	8 909	5.217	10.480	13			5
ANGLETERRE — Banque d'Angleterre									
1914 23 juillet...	1.094	»	733	1.055	841	»			3
1916 9 novemb...	1.412	»	929	2.781	2.517	»			6
1916 16 novemb...	1.412	»	904	2.873	2.656	»			6
1916 23 novemb...	1.410	»	923	2.735	2.466	»			6
DANEMARK — Banque Nationale									
1914 31 juillet...	110	»	219	24	94	15			6
1916 31 août...	296	6	349	86	63	24			5
1916 30 septemb...	218	6	376	95	79	25			5
1916 31 octobre...	210	4	394	72	109	21			5
ESPAGNE — Banque d'Espagne									
1914 10 juillet...	543	730	1.919	498	446	170			4½
1916 11 novemb...	1.198	741	2.346	731	445	287			4½
1916 18 novemb...	1.201	743	2.329	732	446	285			4½
1916 25 novemb...	1.201	746	2.317	736	442	285			4½
HOLLANDE — Banque Néerlandaise									
1914 25 juillet...	340	17	652	10	185	130			3½
1916 28 octobre...	1.226	14	1.534	155	225	133			4½
1916 11 novemb...	1.227	13	1.555	100	160	141			4½
1916 18 novemb...	1.222	14	1.551	96	171	141			4½
ITALIE — Banque d'Italie									
1914 31 juillet...	1.105	89	3.086	245	586	115			5½
1916 10 octobre...	927	77	3.675	797	553	191			5
1916 20 octobre...	921	74	3.654	800	529	190			5
1916 31 octobre...	916	73	3.692	786	523	203			5
ROUMANIE — Banque Nationale									
1914 18 juillet...	154	1	414	14	237	47			5½
1916 18 août...	487	0	1.014	250	177	30			5
1916 2 septemb...	487	0	1.222	330	197	33			5
1916 23 septemb...	488	0	1.192	231	198	37			5
RUSSIE — Banque de l'Etat									
1914 21 juillet...	4.270	197	4.358	698	1.049	518			5½
1916 21 octobre...	4.149	977	20.586	3.850	14.777	1.414			6
1916 29 octobre...	4.157	985	20.920	3.957	15.004	1.384			6
1916 5 novemb...	4.151	293	21.160	4.184	16.744	1.460			6
SUÈDE — Banque Royale									
1914 31 juillet...	146	8	320	109	236	11			5½
1916 31 août...	232	4	484	151	228	32			5
1916 30 septemb...	239	4	542	113	243	28			5
1916 31 octobre...	249	4	526	155	247	37			5
SUISSE — Banque Nationale									
1914 23 juillet...	180	19	268	51	94	14			3½
1916 15 novemb...	285	54	471	103	185	19			4½
1916 23 novemb...	285	55	461	80	163	17			4½
1916 30 novemb...	309	55	479	113	176	17			4½

REVUE DES CHANGES ET CHRONIQUE MONÉTAIRE

Change de Paris sur (papier court)

	Pair	16 juillet 1914	8 nov. 1916	15 nov. 1916	22 nov. 1916	29 nov. 1916	6 déc. 1916
Londres.....	25.22½	25.17½	27.79	27.79	27.79	27.79	27.79
New-York.....	518.25	516	583.50	583.50	583.50	583.50	583.50
Espagne.....	500	482.75	596.50	599.50	599.50	603.50	625
Hollande.....	208.30	207.56	239	239	238.50	238	238
Italie.....	100	99.62	87	87.50	87	86.50	86.50
Pétrograd.....	266.67	263	176.50	173	175	172	169½
Scandinavie...	139	138.25	166	165.50	165	165.50	167
Suisse.....	100	100.03	111.50	112	112.50	113	114
Canada.....	518.25	»	583.50	583.50	583.50	583.50	583.50

Valeur en or à Paris de 100 unités-papier de monnaies étrangères

	Unités	16 juillet 1914	8 nov. 1916	15 nov. 1916	22 nov. 1916	29 nov. 1916	6 déc. 1916
Londres.....	100 liv.	99.82	110.18	110.18	110.18	110.18	110.18
New-York.....	» dol.	99.56	112.59	112.50	112.59	112.59	112.59
Espagne.....	» pes.	96.55	119.30	119.90	119.80	120.70	125
Hollande.....	» flor.	99.64	114.74	114.74	114.50	114.26	114.26
Italie.....	» lire.	99.62	87	87.50	87	86.50	86.50
Pétrograd.....	» rbl.	98.62	66.19	64.87	65.62	64.50	63.56
Scandinavie...	» cour.	99.46	119.52	119.16	118.80	119.16	120.24
Suisse.....	» fr.	100.03	111.50	112	112.50	113	114
Canada.....	» dol.	112.59	112.19	112.59	112.59	112.59	112.59

Changes de Londres sur (chèque)

	Pair	16 juillet 1914	7 nov. 1916	14 nov. 1916	21 nov. 1916	28 nov. 1916	5 déc. 1916
Paris.....	25.22½	25.18½	27.80½	27.79½	27.79½	27.80	27.80½
New-York.....	4.86½	4.871	4.76½	4.76½	4.76½	4.76½	4.76½
Espagne.....	25.22	25.90	23.30	23.32	23.33	23.05	21.04½
Hollande.....	12.109	12.125	11.63½	11.63½	11.62½	11.68½	11.67½
Italie.....	25.22	25.268	32	31.87	31.80	32	32.17
Pétrograd.....	94.62	95.80	158.4	158.50	155	159.50	162.50
Portugal.....	53.28	46.19	32.87	32.50	32	31.50	31.7
Scandinavie...	18.25	18.24	16.77	16.79	16.88	16.80	16.60
Suisse.....	25.22	25.18	24.92	24.85	24.65	24.58	24.45

Valeur en or à Londres de 100 unités-papier de monnaies étrangères

	Unités	16 juillet 1914	7 nov. 1916	14 nov. 1916	21 nov. 1916	28 nov. 1916	5 déc. 1916
Paris.....	100 fr.	100.14	90.71½	90.74½	90.74½	90.73	90.71½
New-York.....	» dol.	99.90	102.15	102.15	102.15	102.15	102.15
Espagne.....	» pes.	96.64	108.25	108.16	108.58	109.05	119.85
Hollande.....	» flor.	99.87	104.08	104.08	104.17	103.69	103.72
Italie.....	» lire.	99.82	78.82	79.14	79.32	78.82	78.40
Pétrograd.....	» rbl.	98.77	59.70	59.70	61.04	59.34	58.28
Portugal.....	» mil.	86.69	61.70	60.99	60.06	59.12	59.59
Scandinavie...	» cou.	100.85	108.13	108.14	107.58	108.08	109.39
Suisse.....	» fr.	100.17	101.21	101.50	102.32	102.61	103.16

Quelques incidents sont venus troubler le marché des changes durant la semaine sous revue. Ce n'est pas qu'en soi chacun ait une bien grande importance; mais leur ensemble, ou plutôt leur succession, est venu surcharger l'atmosphère de nervosité qui pesait déjà sur les transactions. C'est d'abord, du côté américain, toujours l'incertitude de la question mexicaine et des conséquences des troubles actuels; l'attitude d'opposition du Conseil de Réserve fédérale vis-à-vis des emprunts à long et à court terme des belligérants aux banques des Etats-Unis. Le Conseil appelle l'attention des maisons de crédit sur les immobilisations que représentent ces opérations et sur le danger qu'il y aurait à compromettre leur liquidité en prenant envers les emprunteurs des engagements à échéance plus ou moins certaine. Enfin, la dimi-

nution des réserves dans les banques affiliées, à la suite des émissions peut-être trop nombreuses et trop importantes du mois dernier et des nombreux crédits qu'elles ont entraînés, provoque un resserrement monétaire qui, comme il arrive fréquemment aux Etats-Unis, prend des proportions tout à fait excessives. De 2 1/2 % à 2 3/4 %, le « Call money » a brusquement passé à 5 et 6 %. Le 4 décembre, on a même payé jusqu'à 15 % et le dernier taux a été de 8 %.

Du côté anglais et français, il serait puéril de se dissimuler que la situation politique a contribué à accroître la réceptivité que les nouvelles d'Amérique ont rencontrée sur les deux marchés; les événements d'Orient ne sont pas faits non plus pour ramener le calme dans les milieux boursiers, où les impressions sont toujours exagérées et où l'on n'apprécie que très rarement les péripéties de la grande lutte avec le sang-froid nécessaire. Ajoutons que l'annonce d'un emprunt anglais à Tokio a produit une bonne impression et que les commentaires de la presse financière américaine, relative à la brutalité maladroite — pour ne pas dire plus — du Conseil de Réserve fédérale, ont ramené à sa juste valeur un incident regrettable, que l'on aurait peut-être pu éviter, mais dont il n'y a pas à exagérer l'importance ni la portée. Le changement réalisé dans le mode de fixation des cours moyens servant de base à l'établissement de la cote officielle a eu également un bon effet. On y veut voir la volonté du marché de se défendre contre certaines manipulations de spéculateurs, plus ou moins cosmopolites, dont les manœuvres ont duré beaucoup trop longtemps.

L'Association des Banques et Banquiers a pris, en effet, la résolution suivante : « Pour l'établissement de la cote officielle des changes, il ne sera tenu compte que des opérations qui auront été traitées publiquement au vu et au su de toutes les personnes présentes autour de la table et pendant la séance de la Bourse, c'est-à-dire de 1 h. 1/2 à 2 h. 1/2. Pour les opérations qui seraient traitées en dehors, il n'en sera pris note, pour l'établissement de la cote moyenne, qu'autant que le vendeur aura obtenu la convenance à se faire connaître. Un courtier ne pourra faire enregistrer une opération faite par son entremise, pour qu'il en soit tenu compte dans l'établissement de la cote moyenne, qu'autant qu'il sera à même de faire connaître les noms du vendeur et de l'acheteur. N'interviendrait pas pour la fixation de la cote moyenne, les affaires pour lesquelles les contractants désireraient conserver l'incognito ».

C'est là une sage mesure et nous devons regretter qu'elle n'ait pas été prise plus tôt. Si elle est appliquée dans sa lettre et dans son esprit, elle peut rendre au marché le très grand service de lui permettre de voir un peu plus clair dans ce qu'il fait et de se rendre compte de la nature des besoins qui, à certains moments, pèsent sur la cote d'une façon peut-être excessive. Nous avons souvent critiqué les intermédiaires qui ont fonctionné dirigeamment, moralement ou matériellement, à la Bourse du change, d'avoir permis à celle-ci de s'installer, pour ainsi dire, dans la guerre, et de continuer les petits jeux profitables du temps de paix. Si la décision qu'ils viennent de prendre doit marquer, à cet égard, un changement d'attitude, un abandon de cette passivité coupable qui a permis à des individus de nationalité équivoque de prendre la tête de certains mouvements défavorables aux changes alliés, nous ne pouvons qu'y applaudir. Mais si les prescriptions nouvelles devaient tomber en quenouille, si elles ne devaient être qu'une formule de plus destinée à couvrir d'une apparence de régularité certains trafics préjudiciables à l'intérêt général, nous nous lèverions, une fois de plus, pour protester contre cette manœuvre.

Dans tous les cas, puisque le Comité chargé de l'établissement de la cote a maintenant le pouvoir de suivre le détail des transactions enregistrées et sur lesquelles s'appuie son appréciation, il doit être en mesure de renseigner le ministre des Finances sur la nature des opérations qui ont poussé le change sur l'Espagne, en quatre ou cinq séances, de 604 à 628, portant ainsi la prime de la peseta de moins de 21 à plus de 25 %. Il y a dans cette brusque ascension quelque chose de particulièrement troublant et qui demanderait à être éclairci. Nous n'ignorons pas les causes économiques certaines qui agissent sur le change de la peseta dans le sens favorable à l'Espagne; la hausse de la devise Madrid est justifiée, et le moins qu'on puisse dire, c'est que ni d'un côté, ni de l'autre, ni dans les milieux officiels, ni dans le milieu des banques, on n'a rien fait pour la retenir à un niveau raisonnable. Mais ce qui reste assez inexplicable, c'est le désarroi actuel, qui a surgi brusquement.

Cours des changes de New-York sur :

	Pair	juillet 1914	6 nov. 1916	13 nov. 1916	20 nov. 1916	28 nov. 1916	5 déc. 1916
Paris	5.18 1/2	5.16 1/2	5.84 1/2	5.84 1/2	5.84 1/2	5.84 1/2	5.85 1/2
Londres	4.86 1/2	4.87 1/2	4.76 1/2	4.76 1/2	4.76 1/2	4.76 1/2	4.76 1/2
Berlin	95.37	95.06	70. »	69. 1/2	69. »	67. 1/2	66.5 1/2
Amsterdam	40.14	»	40.7/8	40.7/8	40.7/8	40. 1/2	40.3/4

Valeur en or à New-York de 100 unités-papier de monnaies étrangères

	Unités	juillet 1914	6 nov. 1916	13 nov. 1916	20 nov. 1916	28 nov. 1916	5 déc. 1916
Paris	100 fr.	100 27	88 67	88 67	88 67	88 65	88 45
Londres	100 liv.	100 19	97 91	97 91	97 91	97 91	97 91
Berlin	100 mk.	99 67	73 46	73 ..	72 41	70 51	69 85
Amsterdam	100 fl.	»	101 69	101 69	101 69	101 38	101 38

Charges sur Londres à

(Cours moyen du mercredi)

	15 juillet 1914	14 nov. 1916	21 nov. 1916	28 nov. 1916	5 déc. 1916
Valuers à vue					
Alexandrie	97 21/32	97 3/8	97 3/8	97 3/8	97 3/8
Cable transfert					
Bombay	1.3 31/32	1.4 1/8	1.4 5/32	1.4 5/32	1.4 5/32
Calcutta	1.3 31/32	1.4 1/8	1.4 5/32	1.4 5/32	1.4 5/32
Hong-Kong	1.10 5/16	2.3 3/8	2.3 ..	2.3 5/8	2.3 7/8
Shanghai	2.5 3/4	3.3 3/4	3.3 3/4	3.5 1/4	3.6 ..
Valuers à 90 jours de vue					
Buenos-Ayres (or)	47 11/16	49 1/2	49 7/16	49 1/2	49 13/32
Montevideo	51 3/32	53 5/16	53 11/16	53 5/8	54 1/4
Rio-de-Jan. (papier)	15 7/8	12 1/16	12 1/16	11 15/16	12 11/32
Valparaiso	9 3/4	10 27/32	10 7/8	10 31/32	11 ..
Singapour	2.3 15/16	2.4 3/16	2.4 3/16	2.4 3/16	2.4 3/16
Yokohama	2 0 3/8	2.1 9/16	2.1 9/16	2.1 9/16	2.1 9/16

Variations du mark à

	17 oct. 1916	6 oct. 1916	13 nov. 1916	20 nov. 1916	28 nov. 1916	5 déc. 1916
New-York (pair : 95 3/8)						
Cours	70 56	70 31	70 »	69 69	69 »	67 1/4
Parité	74 06	73 79	73 46	73 »	72 41	70 51
Perte %	25 94	26 21	26 54	27 »	27 59	29 49
Amsterdam (pair : 59 3/8)						
Cours	42 35	42 40	42 35	42 10	41 52 1/2	40 70
Parité	71 46	71 55	71 46	71 04	70 07	68 68
Perte %	28 54	28 45	28 54	28 96	29 93	31 32
Genève (pair : 123 47)						
Cours	91 ..	91 20	90 60	89 90	86 80	84 50
Parité	73 71	78 87	73 39	72 82	70 31	68 445
Perte %	26 29	26 13	26 61	27 18	29 69	31 555

Le change sur Vienne à Genève est coté 52 50, c'est-à-dire que la perte de la couronne est d'environ 50 %.

Métaux précieux et Escompte hors banque à Londres

	5 juin 1916	5 juillet 1916	5 août 1916	5 sept. 1916	5 oct. 1916	5 nov. 1916	5 déc. 1916
Cours de l'or	77 9	77 9	77 9	77 9	77 9	77 9	77 9
Cours d'argent	31 3/4	30 1/2	31 1/2	32 3/8	32 9/16	32 3/4	36 1/16
Escompte hors banque	4 1/16	5 1/16	5 21/32	5 19/32	5 19/32	5 9/16	5 17/32

LA SITUATION

Il y a eu peu d'événements militaires à signaler sur les fronts occidentaux, pendant les huit derniers jours. En Macédoine, même accalmie. Les faits importants se sont tous passés en Roumanie, où les armées germano-bulgares sont maintenant en possession de Bucarest, bien qu'on signale l'arrivée de renforts russes en nombre considérable.

Une crise ministérielle vient d'éclater en Angleterre. Le ministre de la Guerre, M. Lloyd George, avait proposé de constituer un Conseil de guerre restreint, composé de quatre membres seulement, qui déciderait souverainement de la conduite des choses de la guerre. Il voulait par là donner plus d'énergie à la guerre et éviter la lenteur inhérente au système actuel, qui exige que le Conseil des ministres, composé de vingt-cinq membres, soit réuni et consulté pour toutes les décisions à prendre. M. Asquith, qui ne devait pas faire partie de ce Conseil, s'opposa à sa création, ce qui provoqua la démission de M. Lloyd George et puis la retraite de tout le Cabinet. C'est, comme on voit, le conflit de deux systèmes et de deux méthodes : la tradition libérale et parlementaire ; la dictature militaire appropriée à l'état normal du présent. M. Lloyd George devait avoir raison, puisqu'il a reçu mission du roi George de former le nouveau Cabinet : ce sera évidemment un Cabinet purement national sans nuance politique prédominante et qui formera tout de suite le Comité de guerre que M. Lloyd George juge indispensable.

Une manifestation dont on appréciera toute l'importance vient d'avoir lieu à New-York, à l'inauguration de l'illumination permanente de la statue colossale de la Liberté, offerte, il y a trente ans, par la France à l'Amérique et qui se dresse à l'entrée de la rade. Le président Wilson présidait le banquet de 1.200 couverts offert à cette occasion. Après un toast au président de la République française et l'exécution de la Marseillaise, divers orateurs ont célébré la vaillance des armées françaises. Alors, le président Wilson, qui ne devait pas parler, cependant, s'est levé et a prononcé une brève et éloquente improvisation dont les paroles suivantes ont fait sensation :

« La déesse de la Liberté est aussi la déesse de la Paix, mais la paix ne viendra au monde qu'avec la liberté. »

« Mon opinion est que la liberté seule peut apporter la paix au monde. Avec tout le respect dû aux représentants des autres formes de gouvernement, peut-être me serait-il permis de dire que la paix sera impossible aussi longtemps que la destinée des hommes sera déterminée par de petits groupes de personnes qui peuvent imposer leur volonté égoïste »

Le président termina en disant que nul peuple au monde n'était en plus grande communauté d'idées avec les Etats-Unis que la France.

Ces paroles ont produit dans les Etats-Unis une émotion considérable qui se reflète dans toute la presse.

Nos députés se sont constitués depuis neuf jours en Comité secret. Rien n'a transpiré, dans

le public, de leurs délibérations qui portent, naturellement, sur les affaires militaires, financières et diplomatiques. A l'heure où nous mettons sous presse, ces délibérations continuent encore.

LES ÉVÉNEMENTS DE LA GUERRE

Ainsi qu'il fallait s'y attendre, Bucarest vient de tomber aux mains des armées réunies de Mackensen et de Falkenhayn. Cet événement, bien que prévu, cause néanmoins chez tous les alliés une profonde émotion. Nos ennemis vont triompher de cette victoire, plus politique que militaire, et pardessus tout alimentaire, car elle met en leur pouvoir le riche grenier à céréales qu'est la Valachie.

Un autre événement, également douloureux, contre-coup inévitable de l'abandon de la capitale roumaine, s'est produit le même jour : l'aile gauche austro-allemande, sous les ordres du général Morgen, avançant de Tirgovista, s'est emparée de la ville de Ploesci, au nord de Bucarest. Les détachements roumains qui défendaient la vallée de la Prahova ont été obligés de rétrograder vers l'est, abandonnant Sinaia.

Avec Ploesci, l'ennemi est malheureusement maître de toute la région pétrolière de la Roumanie et d'un nœud excessivement important de lignes aboutissant l'une à Bucarest, les autres suivant les vallées au nord. La ligne Ploesci-Buzeu-Jassy est la seule utilisable pour l'armée en retraite dans la direction de la Moldavie.

Le point principal est que l'armée roumaine a échappé à l'encerclement, malgré les efforts de l'ennemi, sur le front sud et sud-est de Bucarest, pour atteindre la ligne Bucarest-Tchernavoda. Mais jusqu'à présent on ne signale aucune action entre Turtukaia et Tchernavoda, la pression exercée par les troupes russes et roumaines de Dobroudja entravera du reste l'avance de l'ennemi dans la région orientale du Danube.

L'armée roumaine, se repliant sur les forces russes de Moldavie, trouvera des lignes successives préparées entre Buzeu et Jalonista.

Les corps d'armée russes exercent une pression extrêmement vigoureuse sur le front moldave, où l'ennemi, la veille, s'était, avec de grandes forces, avancé au sud du col des Tartares pour amortir le choc qui est arrivé.

Les Russes ont enlevé la première ligne des positions ennemies, au nord-ouest de Sulta, qui se trouve à 17 kilomètres du col de Ghimès, où passe la ligne de chemin de fer aboutissant à Csicsio, en territoire hongrois, s'embranchant avec la ligne de Maros-Vasarhaly à Brassó. Ils ont capturé près de 1.000 prisonniers, pris du matériel. L'offensive russe continue sur le front moldave. L'appoint des forces roumaines, se repliant en combattant héroïquement vers la Moldavie, exercera son plein et entier effet lorsque le front plus rétréci aura permis une résistance plus efficace, et que l'action se sera stabilisée.

Sur notre front rien de particulier à signaler, seule une action d'artillerie assez vive doit être notée dans la Somme. Sur la rive gauche de la Meuse, l'ennemi a pris l'offensive sur les pentes est de la cote 304, mais il n'a réussi à prendre pied que sur quelques éléments de tranchées. L'ennemi a-t-il simplement voulu faire une manifestation contre l'aile gauche de notre armée de Verdun ?

L'avance alliée continue en Macédoine, et dans la journée du 5 décembre les troupes franco-serbes ont réalisé de nouveaux progrès et fait de nombreux prisonniers au nord de Paralovo. Une violente lutte d'artillerie se développe dans la région au nord de Monastir.

QUESTIONS DU JOUR

La Question du Blé en France

Le *Journal officiel* du 29 novembre dernier a publié les chiffres approximatifs de la récolte des céréales en 1916, et ces chiffres, comparés à ceux des deux années précédentes, donnent les résultats suivants :

Surfaces ensemencées et Production des céréales en France				
CÉRÉALES	1916	1915	1914	Moyenne 1905-1914
Froment				
Surface : 1.000 hectares..	5.203	5.489	6.060	6.493
Production : 1.000 quint.	58.411	60.630	76.936	87.970
Seigle				
Surface : 1.000 hectares..	921	935	1.058	1.205
Production : 1.000 quint.	9.116	8.420	11.147	12.869
Orge				
Surface : 1.000 hectares..	626	638	720	735
Production : 1.000 quint.	8.579	6.921	9.753	9.862
Avoine				
Surface : 1.000 hectares..	3.155	3.263	3.591	3.886
Production : 1.000 quint.	41.280	34.626	46.206	48.995

Les chiffres de 1914, 1915 et 1916 sont comparables entre eux, en ce sens que les régions actuellement occupées par l'ennemi ont été retranchées de la statistique officielle pour chacune des trois années considérées.

En ce qui concerne spécialement le blé, l'année 1916 présente donc, par rapport à l'année 1915, une diminution de production de 2.219.000 quintaux.

Chacun sait que le blé constitue la principale de nos récoltes agricoles, puisque sa valeur — sans compter la paille — a dépassé 2 milliards 269 millions de francs en 1914, et cela avec une récolte réduite à 79.936.000 quintaux, contre 86.919.000 quintaux pour l'année 1913, qui précéda immédiatement la guerre.

Le blé français récolté en 1913 fut évalué à 2.345 millions de francs, avec un prix moyen de 26 fr. 98 le quintal. Le prix moyen de 1914 s'éleva à 29 fr. 49 : et on peut admettre, d'après le taux des réquisitions de l'intendance et la taxation légale votée par le Parlement, que le prix moyen du quintal a dû être de 30 fr. 75 en 1915 et sera de 32 fr. 25 en 1916. Dans ces conditions, la valeur de la récolte de 1915 représentait 1.864 millions de francs et celle de la dernière année : 1.884 millions.

En temps normal, le tiers de notre récolte de blé est fourni par dix départements. Les voici par ordre d'importance de production pour l'année 1913 :

Nord : 3.807.000 quintaux. — Pas-de-Calais : 3.671.000 qx. — Somme : 3.016.000 qx. — Seine-et-Marne : 2.896.000 qx. — Eure-et-Loir : 2.892.000 qx. — Oise : 2.838.000 qx. — Aisne : 2.694.000 qx. — Seine-et-Oise : 2.505.000 qx. — Saône-et-Loire : 2.439.000 qx. — Maine-et-Loire : 2.133.000 qx.

Sans la guerre, la récolte de 1914, par suite de circonstances climatiques défavorables dans certaines régions, n'aurait été que de 84.700.000 quintaux ; l'invasion et l'occupation par l'ennemi des départements du nord et du nord-est ont réduit l'évaluation finale aux 76.936.000 quintaux figurant dans le tableau précédent.

**

Quels sont les besoins réels de la France en blé ? La statistique officielle des quarante-quatre années qui ont précédé la guerre nous permet de les calculer.

Pendant la période décennale 1871-1880, la production moyenne annuelle atteignit 73.282.000 quin-

taux, avec un rendement de 10 quintaux 7 à l'hectare. Les importations nettes — déduction faite de toutes les exportations — s'élevèrent à 7.742.000 quintaux, ce qui porte la consommation moyenne pour la période à 81.024.000 quintaux.

En groupant les mêmes éléments pour les périodes décennales suivantes, on arrive aux résultats que voici :

Consommation du blé en France : Moyennes par périodes					
Périodes	Rendement à l'hectare	Production nationale	Importations nettes	Consommation moyenne	Prix moyen du quintal
	Quintaux	Millions de quintaux			Francs
1871-80.	10.7	73.3	7.7	81.0	30.03
1881-90.	11.9	83.9	10.5	94.4	24.51
1891-00.	12.5	85.1	9.5	94.6	21.89
1901-10.	13.5	89.1	2.6	91.7	22.60
1911-14.	13.3	85,5	15.4	100.9	27.65

La moyenne de la période 1911-1914 a été faussée par la très mauvaise récolte de 1910 (68.806.100 quintaux), qui a nécessité, au compte de l'année commerciale 1911, une importation nette de 21.444.270 quintaux, lesquels, s'ajoutant aux 87.727.100 quintaux de la récolte de 1911, ont élevé au chiffre anormal de 109.171.670 quintaux la quantité mise, pendant cette même année, à la disposition de la consommation nationale.

On peut prendre la moyenne des quatorze années ayant précédé la guerre, soit 94.270.000 quintaux, comme le véritable chiffre de la consommation annuelle du blé en France, ce chiffre comprenant environ 10 millions de quintaux pour les semences et 3 à 4 millions pour emplois industriels.

Si les besoins de la France avaient aujourd'hui la même importance qu'avant 1914, la récolte de 1916 nous créerait, pour l'année agricole 1916-1917, un déficit d'environ 35 millions de quintaux ; malheureusement, si l'occupation ennemie nous a diminué notre production en blé de 10 à 12 %, elle nous a aussi réduit la consommation et les quantités nécessaires aux ensemencements d'une dizaine de millions de quintaux. Le déficit de l'année courante se trouve ainsi ramené à 25 millions de quintaux, chiffre supérieur d'environ 10 millions de quintaux aux importations nettes moyennes de la période 1911-1914 et de seulement 3.500.000 quintaux aux importations nettes de l'année 1911.

Le relèvement à 80 % du taux de la mouture doit, de son côté, réduire le déficit éventuel de 4 à 5 millions de quintaux.

Le mal est grand, mais il n'a encore rien d'irréparable, car le *Temps* du 30 novembre dernier, publiant l'évaluation approximative des récoltes de 1916, a ajouté que « sur la base des calculs établis par le « ministère du Commerce, le déficit, non compris « les besoins militaires, serait de 18 millions de « quintaux environ. Mais on nous déclare que les « achats conclus jusqu'ici à l'étranger par les « vices de M. Clémentel dépassent cette quantité. « Notre approvisionnement serait donc largement « assuré ! »

Nous voilà donc tranquilles jusqu'à la soudure de la prochaine récolte, c'est-à-dire jusqu'au mois d'août prochain. Mais que sera cette prochaine récolte ? Et c'est ici que la question devient alors très sérieuse.

**

La récolte de 1916 a été généralement mauvaise dans tout l'hémisphère boréal, c'est-à-dire en Europe, dans l'Amérique du Nord et en Asie. Les statistiques de l'*Institut International d'Agriculture*

de Rome nous permettent d'établir le tableau suivant :

Production du blé dans les divers pays de l'Hémisphère boréal en 1916 et 1915			
Pays	1916	1915	Moyenne des années 1909-1913
(Millions de quintaux)			
Europe			
Espagne.....	41.6	37.9	35.5
France.....	58.4	60.6	86.4
Grande-Bretagne.....	16.6	20.1	16.2
Italie.....	48.0	46.4	49.9
Hollande.....	1.1	1.5	1.3
Roumanie.....	21.4	24.4	23.9
Russie d'Europe.....	162.0	204.0	170.0
Suisse.....	1.1	1.1	0.9
Pays Scandinaves.....	4.8	4.6	3.6
Total.....	355.0	400.6	387.7
Amérique			
Canada.....	43.3	102.4	55.7
Etats-Unis.....	165.3	275.3	186.9
Total.....	208.6	377.7	242.6
Asie			
Indes.....	86.5	102.5	95.7
Japon.....	6.7	7.0	6.6
Total.....	93.2	109.5	102.3
Nord-Afrique.....	11.0	13.6	11.1
Total général.....	667.8	901.4	743.7

L'année 1915 avait été exceptionnellement favorable, car sa production totale accusait, pour les pays de l'hémisphère boréal (sauf pour l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie, la Bulgarie et la Turquie, dont les résultats sont inconnus, comme ceux de 1916), une augmentation de 157.700.000 quintaux, ou 21 %, par rapport à la moyenne quinquennale 1909-1913.

Au contraire, l'année 1916 présente un déficit de 75.900.000 quintaux sur ladite moyenne quinquennale, et de 233.600.000 quintaux comparativement à l'année 1915. Nous savons, en outre, sans avoir cependant de chiffres officiels, que la récolte en blé de 1916 a été très mauvaise dans les empires du Centre.

La récolte de 1916 des grands pays exportateurs de l'hémisphère nord, tels que les Etats-Unis, le Canada et les Indes anglaises, ne pourra donc combler que difficilement le déficit signalé dans la production européenne.

Heureusement que la forte récolte de 1915 avait permis la constitution sur les marchés américains et canadiens de stocks qui ne sont pas encore épuisés et qui viendront s'ajouter aux disponibilités de la récolte nouvelle.

Enfin, il reste à l'Europe, comme réserve, la production de l'hémisphère austral, qui peut être utilisée à partir du mois de janvier, et qui s'est élevée, en 1915-1916, aux chiffres suivants :

Argentine : 47 millions de quintaux ; Australie : 39 millions de quintaux ; Nouvelle-Zélande : 2 millions de quintaux ; Afrique du Sud : 1.300.000 quintaux. Soit un total de 89.200.000 quintaux.

Il est encore impossible d'évaluer les disponibilités que la prochaine récolte de l'hémisphère austral laissera à l'Europe, mais les prévisions que l'Argentine et l'Australie nous transmettent en ce moment même sont nettement défavorables.

(A suivre.)

EDMOND THÉRY.

Les Crédits Provisoires

On a distribué aux députés le rapport de M. Raoul Peret, rapporteur général de la Commission du budget, sur le projet de loi tendant à ouvrir des crédits provisoires pour le premier trimestre de 1917. Nos lecteurs connaissent déjà les grandes lignes du projet. Mais le rapport lui-même, outre qu'il procure des renseignements du plus haut intérêt, donne un tableau si complet et si instructif de notre situation financière que nous croyons devoir en rappeler avec plus de détails les principales dispositions.

Les crédits demandés s'élèvent à 8.539.547.871 francs pour le budget général, somme à laquelle il faut encore ajouter à peu près 935 millions pour les budgets annexes. En ce qui concerne le budget général, l'augmentation est, par rapport à la précédente période trimestrielle, de 201.281.300 francs, ce qui confirme que de trimestre en trimestre les dépenses ne cessent de grandir. Et cependant, a constaté le rapporteur, une des principales préoccupations de la Commission a été de réaliser des économies, toutes les économies possibles, même les plus minimes, et de ramener les prévisions au niveau réel des dépenses. En rendant compte de cette partie des efforts de la Commission, M. Raoul Peret a tracé, en quelques mots, tout un programme de réforme administrative.

« Cette préoccupation d'économie, a-t-il dit, doit être, aujourd'hui, dominante. Il faut qu'à l'effort financier du pays, effort d'autant plus remarquable qu'il est plus soutenu, ainsi qu'en témoigne le succès du dernier emprunt, corresponde la constante volonté de faire disparaître de nos budgets toute dépense, si minime fût-elle, qui ne serait pas justifiée par une indiscutable nécessité. Des résultats sérieux ont, à cet égard, été obtenus ; mais combien ils seraient plus importants si on se décidait à organiser nos diverses administrations sur des bases nouvelles, à supprimer des rouages dont l'expérience a démontré l'inutilité et à grouper des services qui, sous des titres différents, ont parfois des attributions presque identiques, afin de réaliser l'unité de vues et de direction dont l'absence — on l'a pu constater lors de débats récents — est si préjudiciable à l'intérêt général ! Et combien, aussi, serait plus limité encore le chiffre des dépenses publiques s'il existait un contrôle plus étendu et plus solide de l'exécution du budget ! »

Quand le Parlement aura voté les crédits demandés, les dépenses faites depuis le début de la guerre jusqu'au 31 mars 1917 s'élèveront au chiffre de 72 milliards et demi de francs, total fantastique que, si invraisemblable qu'il puisse paraître, il faut encore augmenter de 3.875.000.000 de francs, montant des avances consenties par la France, à plusieurs pays amis ou alliés.

Par ce fait, notre dépense mensuelle, pendant ces trente-deux mois, ressortira à 2.271 millions, et la dépense journalière à 75.700.000 francs environ. Pour le premier trimestre de 1917, le chiffre des crédits proposés représentera une dépense de 95.800.000 francs par jour.

Il se comprend de soi-même qu'on n'a pas pu demander de pareilles sommes à l'impôt, et que pour faire face à de si formidables et surtout de si subites dépenses, il a fallu recourir surtout à l'emprunt. On sait quel a été le succès constant des appels du ministre des Finances au public, puisqu'au dernier emprunt il a été souscrit un capital nominal de plus de 11 milliards de francs, ce qui donne un produit effectif de plus de 9 milliards et demi, dont plus de 5 milliards et demi de numéraire. Ainsi se trouvent consolidés dans une proportion appréciable nos engagements à court terme, tandis que d'importantes ressources en espèces sont fournies au Trésor. Plus d'un

demi-milliard de ces souscriptions viennent de l'étranger et peuvent faire face aux paiements que nous devons effectuer au dehors.

Les sommes immédiatement versées nous ont servi en premier lieu à couvrir les dépenses depuis un mois : si, pendant la période de souscription des rentes, le placement des bons est loin de s'arrêter complètement, ses effets se trouvent naturellement masqués par les remboursements et conversions. Le produit de l'emprunt contribue, dans l'intervalle, à alimenter la trésorerie. Il a permis, non seulement de pourvoir à toutes les charges, mais de renforcer l'encaisse de plus de 120 millions et de faire à la Banque de France un remboursement immédiat de 2 milliards.

Autre bienfait de l'emprunt : il a valu au Trésor une forte rentrée de billets et d'obligations à court terme. En outre, l'encaisse or s'est accrue pendant la même période de plus de 150 millions, par l'apport des souscriptions à l'emprunt. Le total des versements d'or faits à notre institut d'émissions, depuis le début de la guerre, passe ainsi à 1.898 millions, dont 1.743 millions au cours des seize derniers mois. Ces versements spontanés du public, qui font l'éloge de son patriotisme et de sa clairvoyance, non moins que la preuve de ses ressources, nous ont permis d'opérer sans inquiétude et nous permettent d'envisager avec une entière confiance les exportations d'or nécessaires pour le maintien de nos changes.

Mais à ces avantages immédiats que nous ont valu les emprunts correspondant des charges pour l'avenir : les charges annuelles imposées par l'accroissement de notre dette s'élèvent à 2 milliards 1/2, ainsi qu'il résulte du tableau suivant :

Les intérêts de l'emprunt 5 0/0 de 1915 s'élèvent à.....	758.000.000 fr.
Ceux de l'emprunt 5 0/0 de 1916, évalués à.....	565.000.000 »
Le service des bons de la Défense nationale actuellement en circulation.....	539.250.000 »
Celui des obligations de la Défense nationale.....	11.200.000 »
Emprunt franco-anglais contracté à New-York.....	73.265.000 »
Bons placés à l'étranger.....	426.420.000 »
Avances de la Banque de France.....	86.000.000 »
Avances de la Banque de l'Algérie.....	1.200.000 »
Crédits à l'étranger.....	51.305.000 »
Total.....	2.511.640.000 fr.

On voit quel fardeau financier pèse maintenant sur notre situation.

On comprend aussi qu'on ne peut persévérer dans cette voie des emprunts qu'avec la plus grande modération, et l'on approuvera M. Raoul Peret d'avoir préconisé la création de nouvelles ressources par la voie de l'impôt.

Il n'est pas possible, dit-il, d'ajourner le vote d'impôts nouveaux si nous voulons assurer autrement que par des ressources demandées encore à l'emprunt le service de cette dette. Plusieurs de nos alliés n'ont pas craint de nous devancer dans cette voie et ont, dès les premiers mois de la guerre, créé de nombreuses taxes directes ou indirectes ; celles qui sont actuellement perçues en Angleterre produisent plusieurs milliards.

Un chapitre spécial est consacré aux impôts que, d'accord avec le gouvernement, la Commission du budget demande de voter. Les contribuables se rendent compte qu'ils sont inévitables ; leur patriotisme les aidera à en supporter le fardeau.

Le rapporteur démontre, à ce point de son travail, que la situation économique du pays est telle qu'il peut supporter, sans plier, la charge des nouveaux impôts nécessaires. En effet, la vie économique reprend et s'améliore sans cesse. Cette situa-

tion serait plus satisfaisante encore si le chiffre de nos importations ne se maintenait toujours très élevé. Il semble qu'on n'ait pas fait d'efforts suffisants pour accroître dans toutes les industries la production intérieure. Les paiements que nous avons eu à effectuer au dehors ont pesé lourdement sur le change. Tout ce qu'on fera pour les réduire amènera un allègement de nos charges. Puisque les événements obligent l'Etat à engager des dépenses considérables, efforçons-nous de nous suffire à nous-mêmes le plus possible, afin que, le moins possible, l'or sorte de France.

Tous les services publics, dit le rapporteur, ont l'obligation stricte de limiter leurs achats extérieurs aux objets indispensables à la défense nationale et de ne rien négliger pour se procurer, en France même, tout ce que notre industrie est capable de leur fournir. Le même devoir s'impose à tous les particuliers : ils ne peuvent se considérer comme quittes après nous avoir prêté leurs épargnes. Chacun doit s'appliquer, en retranchant de son budget tout le superflu, à ne dissiper vainement aucune parcelle des produits du sol et du travail national, à n'alourdir, par aucune importation inutile, la balance de nos règlements avec l'étranger.

Cela admis, par quels nouveaux impôts augmenterons-nous les ressources du Trésor ? Les deux principaux seront l'impôt sur le bénéfice de guerre et l'impôt sur le revenu. On estime que le premier donnera, dans le premier trimestre de 1917, un rendement de 300 millions de francs, dont voici approximativement le détail :

1° Nombre des déclarations faisant ressortir des bénéfices imposables.....	8.387
2° Montant des bénéfices imposables accusés par les déclarations.....	656.136.931 fr.

Cette somme correspond à un chiffre d'impôt d'environ..... 307.000.000 fr. Le rapport fournit aussi de précieuses données concernant la première application de l'impôt général sur le revenu. Les détails matériels d'organisation tels que l'établissement des rôles étant achevés, le recouvrement de l'impôt dû pour 1916 pourra commencer. On s'attend, pour cette année, à une rentrée de 40 millions.

Les résultats connus au 15 novembre sont les suivants :

Montant total des revenus imposables.....	Fr. 3.497.081.284
Montant de l'impôt.....	29.763.550

Il reste à recevoir la déclaration des mobilisés qui ont obtenu le sursis que la loi leur permettait de demander.

Nous n'insisterons, en terminant, que sur un point du rapport de M. Raoul Peret : celui qui justifie la création de nouveaux impôts, et cela, non pour étayer cette justification qui déjà se suffit à elle-même, mais parce qu'elle révèle une situation économique qui, au milieu de tant de graves soucis, nous est comme un gage de satisfactions. « Toutes les catégories de recettes présentent des améliorations ; celle qui est constatée sur les produits de l'enregistrement est particulièrement intéressante. Les droits sur les ventes d'immeubles et ceux établis sur les actes n'important pas transmission de propriété ont notamment atteint, au cours du mois de septembre dernier, le chiffre le plus élevé qu'ils aient présenté depuis le début de la guerre. De même, les droits assis sur les transactions commerciales, timbre des quittances et timbre des effets de commerce ont maintenu les progrès réalisés précédemment, malgré le ralentissement des affaires qui coïncide généralement avec la période d'été. »

On voit, une fois de plus, quel est l'admirable ressort de ce pays qui, au milieu des sacrifices inouis d'une lutte sans précédent, peut encore améliorer peu à peu ses conditions économiques.

Cette tension de son énergie, de sa volonté et de

son intelligence pour le maintien de tout ce qui constitue son existence indépendante et florissante est un gage certain de la victoire finale.

Georges BOURGAREL.

L'Agression d'Athènes

L'homme-lige de Guillaume II à Athènes, Constantin, vient de se démasquer : les troupes du roi de Grèce ont tiré sur les marins français. Un combat s'est engagé et le sang de nos frères a coulé.

Afin de bien montrer la situation, il convient de se reporter en arrière à la date du 14 novembre. Ce jour-là, le général Roques, ministre français de la guerre, était reçu par le roi Constantin et lui demandait de donner des témoignages de son amitié envers les Alliés, notamment en leur remettant de l'artillerie. Le roi adressait le général Roques au ministre présidé par le professeur Lambros.

Le 16 novembre, l'amiral Dartige du Fournet faisait parvenir au gouvernement d'Athènes une note dans laquelle il demandait la remise aux Alliés d'une certaine quantité de matériel de guerre que l'armée grecque n'utilisait point. Il s'agissait de 18 batteries de campagne et de 16 batteries de montagne, avec 1.000 projectiles par batterie, ainsi que de 40.000 fusils Mannlicher avec 200 cartouches par fusil, de 140 mitrailleuses avec leurs munitions, et de 50 camions automobiles.

Le 21, avant que le gouvernement grec eût répondu, l'amiral du Fournet, constatant les faits d'espionnage et les autres actes de guerre auxquels se livraient les légations ennemies, exigeait leur départ pour le lendemain.

Le 22, les ministres d'Allemagne, d'Autriche, de Turquie et de Bulgarie, accompagnés de leur personnel, quittaient Athènes sans incident sur le vapeur grec *Mykali*, se rendant à Cavalla, où ils allaient retrouver les troupes bulgares.

Le même jour, le gouvernement d'Athènes répondait par un refus à la note de l'amiral du Fournet, qui demandait la livraison du matériel de guerre. Il déclarait que cette livraison constituerait une violation de la neutralité, et que l'opinion publique ne permettrait pas d'affaiblir ainsi la défense nationale.

M. Vénizélos faisait également remarquer que la persécution contre ses partisans continuait en Thessalie. Ceux qui avaient été emprisonnés à Grévena, ayant fait appel devant la Cour de Larissa, ont vu leurs condamnations maintenues sur la demande du ministère public, qui proclama que le fait de se joindre aux troupes vénizélistes pour combattre les Bulgares constituait un acte de haute trahison envers le gouvernement du roi Constantin.

Le 24, l'amiral du Fournet adressait un ultimatum au gouvernement d'Athènes, le sommant de remettre aux Alliés 10 batteries de montagne le 1^{er} décembre et le reste du matériel demandé, le 15 décembre. Si ces conditions n'étaient pas exécutées, des mesures appropriées seraient prises le 1^{er} décembre. Pour préciser les intentions des Alliés, le correspondant du *Times* télégraphiait, traduit en anglais, le passage suivant de la note remise par l'amiral :

« La place du matériel que je demande n'est pas au fond des magasins militaires, mais sur les fronts de Monastir, en Macédoine, où vont se décider les destinées des Etats balkaniques. »

« Voilà ce qu'il faut répéter aux patriotes qui ont pour unique idéal l'hellénisme, lequel tient au cœur des puissances protectrices plus que tout autre. »

Aussitôt après avoir reçu cette note, le président du conseil, M. Lambros, en donnait connaissance au roi, qui convoquait le Conseil des ministres, puis conférait avec les généraux Callaris, Sotilis et Yan-

nakitsas. Le même jour, le journal gounariste *Neon Asty* déclarait que, quelle que fût la décision prise par le gouvernement, les officiers de l'armée s'étaient engagés à résister coûte que coûte à la livraison des armes. Ils affirment qu'ils ne reculeront devant aucun acte.

Toujours à la même date, la *Nea Hellas* raconte que dès le 19 novembre des officiers, réunis au club militaire, ont décidé de reconstituer la Ligue militaire, sous le commandement d'un général. Leur but serait d'empêcher toute livraison d'armes. Plusieurs officiers ont offert de se rendre dans les montagns de Thessalie, avec des troupes régulières et des réservistes, pour harceler de là les Alliés et les obliger ainsi à abandonner M. Vénizélos et à se retirer dans les Balkans. La *Patris* organe vénizéliste, annonce qu'on excite les soldats dans les casernes, qu'on arme des réservistes et qu'on enrôle à Athènes et en province les éléments de la population qui sont prêts à faire du désordre, afin de mettre sur pied une résistance organisée.

C'est également le 24 qu'on apprend à Athènes que le gouvernement de M. Vénizélos a déclaré la guerre à la Bulgarie et à l'Allemagne.

Le 26 novembre, un détachement d'environ 200 fusiliers marins français débarque et va rejoindre le détachement qui se trouvait déjà dans les casernes du Zappion (jardin public attenant à la ville d'Athènes). Il remplace des fusiliers récemment embarqués.

On apprend que les ministres, après avoir délibéré en conseil, ont déclaré que le gouvernement refuserait de nouveau la livraison des armes. Le professeur Lambros, président du Conseil, interrogé sur des bruits de démission, déclare qu'il possède toujours la confiance du roi et qu'il restera au pouvoir.

Les ministres de France et d'Angleterre demandent à M. Lambros la dissolution immédiate de la Ligue militaire et la répression de l'agitation organisée par les « Réservistes ». Ils réclament également la mise en liberté des officiers vénizélistes, qui sont toujours maintenus en prison par le gouvernement d'Athènes.

Le 27, l'amiral du Fournet est reçu en audience par le roi Constantin et attire son attention sur la gravité de la situation. L'amiral fait demander aussi une explication à propos des travaux qu'on exécute sur les collines voisines d'Athènes qui dominent le Stade (et par conséquent les casernes du Zappion, où se trouvent les marins français). On lui répond que ces travaux n'ont pas pour objet de construire des fortifications.

Le 28 novembre, un conseil de la Couronne est réuni par le roi, pour arrêter définitivement les termes de la réponse qui sera faite à l'ultimatum de l'amiral du Fournet. L'Agence Reuter télégraphie à ce sujet :

« Le conseil de la Couronne, présidé par le roi, a délibéré pendant une heure et demie cet après-midi. Le conseil a décidé qu'il ne pouvait s'opposer à la décision que le gouvernement a déjà prise, en ce qui concerne la livraison des armes réclamées par l'amiral du Fournet. Cette décision a été communiquée à l'amiral du Fournet et aux ministres de l'Entente. »

La suite des événements est connue. Le 30 novembre, le gouvernement royal faisait publier par les journaux d'Athènes un memorandum où il exposait sa volonté de ne pas tenir la promesse faite aux Alliés par le roi Constantin. En même temps, les menaces contre les vénizélistes se précisaient, et il devenait urgent d'empêcher l'organisation d'un massacre, avant même de songer à enlever les canons aux troupes royales. C'est pourquoi, dans la matinée du 1^{er} décembre, 1.200 marins français débarquaient au Pirée, où la population les accueillait avec sa sympathie habituelle, et se rendaient

aux jardins du Zappion, situés le long du boulevard qui vient du Pirée, et dans la proximité immédiate des quartiers les plus fréquentés d'Athènes. Là se tenait également l'amiral Dartige du Fournet.

Alors s'est produite dans l'après-midi l'agression dont on a parlé plus haut. L'artillerie des troupes royales a tiré sur le Zappion à plusieurs reprises, tandis que le feu de l'infanterie et des mitrailleuses harcelait nos marins jusque fort tard dans la soirée. Une panique intense s'est produite dans les rues d'Athènes, où tous les magasins se sont fermés, et où les vénizélistes craignaient, non sans raison, pour leur existence.

Le roi Constantin, dont l'autorité paraît être absolue, est toujours dans son palais. Il a réintégré à son état-major le général Doumanis et le colonel Métaças, partisans avérés de l'Allemagne, dont les Alliés avaient précédemment exigé la destitution. Le maire d'Athènes, M. Bénakis, qui est d'une probité reconnue, mais qui est un partisan de M. Vénizélos, a été remplacé d'office par le nommé Mercouri, fameux pour avoir été détenu comme forçat dans un hague italien, et recruteur des « ligues de réservistes ».

Des mesures immédiates de sécurité militaire sont indispensables, et déjà en vertu d'une décision prise par les gouvernements alliés, l'embargo vient d'être mis sur les navires grecs ancrés dans les ports français.

L'heure est grave et ne convient pas à la recherche des causes et des responsabilités : elle est toute aux actes.

Que l'on nous permette, à ce propos, de rappeler l'intéressant article publié par M. Herriot, sénateur du Rhône, et maire de Lyon, dans l'*Information* du lundi 4 courant. Cet article, qui ne laissait lieu à aucune illusion sur la situation de la Grèce, et qui prévoyait presque les événements actuels, a été écrit il y a un mois et demi, mais sa publication en avait été différée sur la demande de la Censure.

M. Herriot conclut en ces termes :

« Le peuple français en a assez d'être trompé par les ministres d'Athènes et tenu en échec par la Ligue ridicule des démobilisés. Il en a assez de voir remettre des notes dépourvues de sanction. Il en a assez de savoir que les sous-marins allemands sont ravitaillés par certains Grecs. Dans la formidable partie que nous jouons à quoi bon ménager un pouvoir qui n'est plus, sur cette terre classique des ruines, que la ruine la plus lamentable ? Le baron Schenk est parti ; oui, mais sachez que l'avocat Esslin le remplace. Il nous faut mieux que des demi-mesures. Voulez-vous voir un général Doumanis commander une partie, si faible soit-elle, des troupes alliées ? La Grèce officielle a vidé ses arsenaux pour armer les traîtres ; elle n'a plus d'armes pour défendre sa liberté.

« Etre philhellène aujourd'hui, c'est aider, par sa vicieuse, cet infortuné pays à sortir de l'anarchie dont il meurt. Nous ne voulons pas entreprendre sur l'opinion des gouvernements dont la tâche est plus difficile que la nôtre. Encore une fois, nous l'engageons que nous. Mais, de grâce, qu'on nous laisse, sous notre responsabilité, répondre à une feuille comme l'*Embros* ! Qu'on nous laisse interpréter le sentiment populaire français ! Qu'on nous laisse crier : Vive la Révolution grecque ! Vive Vénizélos ! »

C'est là le sentiment de la France tout entière qui crie vengeance pour le sang de ses soldats lâchement assassinés et qui demande que des sanctions sévères soient apportées à cette odieuse agression.

R. MAGAUD.

Banque de l'Algérie

Le 30 novembre dernier, les actionnaires de la Banque de l'Algérie ont été convoqués en assemblée générale extraordinaire, dans le but de conférer, conformément aux termes de l'article 42 des Statuts, au Conseil d'administration de cet établissement les pouvoirs nécessaires pour suivre la question du renouvellement de son privilège d'émission en Algérie et dans la Régence de Tunis.

Acquiesçant à cette demande, les actionnaires votèrent, à l'unanimité, l'importante résolution suivante : « L'assemblée générale donne tous pouvoirs au Conseil d'administration pour poursuivre, soit directement, soit par délégation au directeur général, auprès des gouvernements français et tunisien, la prorogation du privilège de la Banque de l'Algérie et accepter toutes conditions et toutes modifications statutaires qui lui paraîtront utiles. »

La situation de la Banque de l'Algérie, arrêtée au 31 octobre dernier, présente une amélioration sensible par rapport à l'exercice précédent. La régularité toujours croissante de ses affaires, malgré l'époque troublée que nous traversons, prouve la force de son organisation.

L'examen des statistiques relativement au nombre des effets escomptés et à la valeur globale de ces effets a donné lieu parfois à des déductions inexactes. La valeur moyenne des effets admis au portefeuille s'était élevée de 1.535 francs en 1913 et de 1.457 francs en 1914 à 5.325 francs en 1915. Certaines personnalités ont cru devoir en conclure que la Banque de l'Algérie écartait systématiquement de ses guichets les petits commerçants. Rien n'est plus faux. Les moyennes établies par les années 1913 et 1914 ne sont pas comparables à celle qui a été calculée pour 1915, les premières n'ayant pas subi l'influence de certains éléments qui ont, au contraire, fortement agi en 1915.

Elle a escompté de nombreux Bons de la Défense Nationale, dont le montant a dépassé 347.000 francs, ce qui a eu pour résultat d'enfler la moyenne du papier entré dans le portefeuille.

Ce qui indique l'importance de la situation de chacun des clients de cet établissement, ce n'est donc pas la valeur moyenne des effets qu'il lui remet, mais seulement le montant de la cote de crédit qui lui est attribué. Or, en 1900, elle avait ouvert 796 cotes de crédit à autant de clients, dont 252, soit 31 p. 100, de 20.000 francs et au-dessous ; 229, soit 29 p. 100, de 21.000 à 50.000 francs ; 134, soit 17 p. 100, de 51.000 à 100.000 francs.

En 1916, le nombre de ses clients est passé à 2.745, dont 1.040, soit 38 p. 100, jouissent d'un crédit inférieur à 20.000 francs ; 756, soit 28 p. 100, d'un crédit de 21.000 à 50.000 francs ; 392, soit 14 p. 100, d'un crédit de 51.000 à 100.000 francs, et 557, soit 20 p. 100, d'un crédit supérieur à 100.000 francs.

Ainsi depuis le renouvellement de son privilège, en 1900, la Banque de l'Algérie a presque quadruplé le nombre de ses clients et l'extension de ses relations a principalement profité aux petits colons et aux petits commerçants.

Au Trésor métropolitain, elle a fourni un concours financier qui, à plusieurs reprises, s'est chiffré par plus de 200 millions, dont 120 millions au 31 octobre 1916, accordés au taux déficitaire de 1 p. 100, en vertu des lois du 5 août 1914 et du 30 novembre 1915. En outre, elle a prêté gratuitement, et de tout cœur, son influence et son activité pour recueillir des souscriptions à l'emprunt de la Défense Nationale, dont elle a obtenu des résultats très supérieurs à ceux qui avaient été acquis en 1915. Ces résultats se sont chiffrés par 4.340 souscripteurs, représentant 2.189.475 francs de rentes.

Le gouvernement tunisien, qui avait remboursé l'année dernière les avances consenties par cet

établissement, a eu de nouveau recours, en 1916, à son appui financier. La sagesse et la prudence de l'administration tunisienne facilitent d'ailleurs grandement sa tâche dans la Régence.

La date de l'emprunt à court terme que l'Algérie se propose de contracter à cette Banque a été, sur la demande du gouverneur général, reportée à l'année prochaine. En outre, elle escomptera le cas échéant à la Compagnie Algérienne, et au Crédit Foncier Agricole d'Algérie et de Tunisie les 30 millions de Bons du Trésor que le Protectorat s'est fait autoriser à émettre pour poursuivre l'exécution de son programme de travaux publics.

Dans les différents postes du bilan présenté aux actionnaires, on peut remarquer une augmentation de 11.247.229 fr. 95 dans le numéraire en caisse ; une diminution de 5.569.564 fr. 07 du portefeuille ; une augmentation de 6.846.280 fr. 06 dans les avances sur titres. Les avances faites à l'Etat aux termes des lois des 5 août 1914 et 30 novembre 1915 s'élevaient à 120.300.000 francs.

Les billets en circulation s'élevaient à la somme de 469.817.995 francs, contre 416.583.835 francs en 1915, soit une augmentation de 53.234.160 francs. La réserve statutaire n'a pas subi de modification, mais la réserve extraordinaire a augmenté de 211.418 francs 08.

Voici les résultats de l'exercice 1915-1916, comparés au précédent :

	Exercices	
	1914-1915	1915-1916
	(En francs)	
Produits		
Produits des escomptes, intérêts des avances sur titres, commissions et changes, etc.	14.279.024 69	15.041.777 63
Réescompte du précédent exercice.....	455.310 13	1.151.248 74
	<u>14.734.334 82</u>	<u>16.193.026 37</u>
Charges		
Charges ordinaires.....	2.683.200 07	2.918.763 38
Charges extraordinaires.....	8.270.586 90	6.964.459 79
Réescomptes.....	1.151.248 74	» »
Soldes bénéficiaires nets.....	2.629.299 11	6.309.803 20
	<u>14.734.334 82</u>	<u>16.193.026 37</u>

Aux soldes bénéficiaires viennent s'ajouter les reports des exercices précédents, soit 4.898.748 fr. 60 pour 1914-1915, et 1.317.031 fr. 70 pour 1915-1916 ; de plus, pour ce dernier exercice, il convient d'ajouter une somme de 180.435 fr. 53 de « rentrées sur effets en souffrance des exercices clos », qui jusqu'au précédent exercice étaient inscrits sous le libellé « Réescompte ». Il s'ensuit que le montant disponible pour l'exercice clos le 31 octobre dernier est de 7.807.270 fr. 43, contre 7.528.047 fr. 71 en 1914-1915. La répartition s'est alors effectuée ainsi :

	Exercices	
	1914-15	1915-16
	(En Francs)	
Dividendes et impôts.....	6.194.767 96	6.133.578 81
A la Réserve extraordinaire agios au-dessus de 6 0/0.....	16.248 05	» »
Solde à reporter à nouveau.....	1.317.031 70	1.673.691 62
	<u>7.528.047 71</u>	<u>7.807.270 43</u>

Par conséquent les bénéfices à répartir pour l'exercice 1915-1916 présentent une augmentation de 279.222 fr. 72 sur l'exercice précédent 1914-1915. Comme pour cette période, le dividende total de l'exercice, que nous examinons, est resté fixé à 110 francs nets, soit 55 francs pour chaque semestre, pour les actions au porteur, et 117 fr. 76 pour les actions nominatives.

Les relations entre la Banque, les colons et les commerçants se sont développées au cours du dernier exercice. Le montant et le nombre des effets escomptés pendant l'année dernière sont passés, en effet, à 952.103.796 francs et à 204.815, contre 649 millions 044.943 francs et 122.275 francs en 1914-1915.

Cette augmentation considérable provient de la reprise partielle des opérations à crédit. Elle résulte aussi pour une large part de la liquidation des valeurs moratorisées. Le portefeuille moratorisé ne s'élève plus qu'à 139.097.902 fr. 45. Les rentrées sur ce portefeuille se sont accélérées depuis que le décret du 20 mars 1916 est en vigueur. Elles n'avaient atteint que 7.619.822 fr. 55 pendant le premier semestre de l'exercice ; pendant les six derniers mois elles ont triplé, s'élevant à 21.011.890 fr. 89 dont 7.994.040 fr. 82 pour le seul mois d'octobre.

Il a été versé des sommes importantes à titre d'intérêts de retard sur les valeurs moratorisées qui étaient retirées. Cette recette extraordinaire a permis de maintenir le dividende au chiffre habituel et de commencer l'amortissement de la partie du portefeuille due par des clients entièrement ou partiellement insolubles à la suite de la guerre.

Le rapport présenté par le Conseil d'administration fait enfin ressortir qu'au cours de l'exercice prochain, la Banque de l'Algérie entend continuer et accentuer, si besoin en est, le concours qu'elle donne à l'Etat et aux particuliers pour contribuer dans toute la mesure de ses forces à la poursuite victorieuse de la guerre et au maintien de la vie économique en Algérie et en Tunisie.

F. M.

ALPHONSE LECHENET

L'*Economiste Européen* a eu la profonde douleur de perdre l'un de ses plus anciens rédacteurs. Alphonse Lechenet, dont on lisait ici, il y a huit jours, le dernier article, a succombé à une dure maladie qui n'avait pu abattre sa vigoureuse énergie et c'est en plein travail que la mort l'a frappé.

Nous, qui l'avons connu et sincèrement aimé, devons rendre hommage à sa vie de labeur, de probité, d'honneur. Nous ne pouvons assez dire quelle fut sa conscience d'écrivain, combien grandes furent ses qualités de cœur. Nous nous souviendrons toujours de la délicatesse de ses sentiments, de sa robuste franchise, de la sûreté de ses relations. Un ami qui disparaît, c'est quelque chose de nous qui meurt !

INFORMATIONS DIVERSES

FRANCE

Les Bons de la Défense nationale et la Trésorerie.

— Ainsi qu'il est nécessaire pour le service de la Trésorerie, l'émission des bons de la Défense nationale n'a pas cessé pendant le deuxième emprunt : tous les jours, le public est venu apporter avec empressement des sommes temporairement disponibles pour les transformer en bons dont les avantages importants peuvent se résumer ainsi :

Ces bons donnent un revenu copieux ; leur porteur est assuré de toucher à date fixe l'argent prêté et il a toutes facilités pour retrouver ses capitaux à tous moments, au moyen d'un escompte ou d'avances consentis par la Banque de France.

Les bons sont de 100 francs, 500 francs, 1.000 francs, etc. ; il est possible de placer toutes som-

mes, quel qu'en soit le montant, car il existe aussi des bons de 20 francs et de 5 francs.

L'intérêt est payé d'avance, et, en conséquence, au moment du remboursement, le porteur touche plus qu'il n'a versé : en versant 95 francs, il reçoit 100 francs dans un an ; en versant 97 fr. 50, il reçoit 100 francs dans six mois ; cette différence constitue le profit du placement.

Le public peut se procurer des bons immédiatement — titre contre argent — aux bureaux de poste, chez les percepteurs, receveurs des finances, trésoriers généraux, dans les maisons de banque, chez les notaires et à la Banque de France.

Situation hebdomadaire de la BANQUE DE FRANCE

PARIS ET SUCCURSALES	30 nov. 1916	7 déc. 1916
ACTIF		
Encaisse de la Banque :		
Or.....	5.045.547.121	5.054.773.278
Argent.....	313.837.957	311.008.652
	5.359.385.078	5.365.781.930
Disponibilité à l'étranger.....	965.066.237	863.409.028
Effets échus hier à recevoir à ce jour.....	442.030	219.099
Effets Paris.....	266.960.274	225.370.367
Portefeuille Paris (Effets Etranger.....)	6.386.630	6.186.803
Effets du Trésor.....	171.601	125.244
Portefeuilles des succursales.....	371.657.644	325.300.918
Paris.....	616.805.446	612.865.202
Effets prorogés } Succursales.....	740.126.979	738.316.198
Avances sur lingots à Paris.....	12.874.000	12.874.000
Avances sur lingots dans les succursales.....	»	»
Avances sur titres à Paris.....	786.211.326	774.395.545
Avances sur titres dans les succursales.....	546.563.786	562.943.219
Avances à l'Etat.....	200.000.000	200.000.000
Avances à l'Etat (Loi de 1914).....	6.500.000.000	6.900.000.000
Avances temporaires au Trésor public.....	39.700	39.700
Bons du Trésor français escomptés pour avances de l'Etat aux Gouvernements étrangers.....	1.655.000.000	1.650.000.000
Rentes de la Réserve.....	10.000.000	10.000.000
Rentes de la Réserve (ex-banques).....	2.980.750	2.980.750
Rentes disponibles.....	98.741.353	98.741.353
Rentes immobilisées.....	100.000.000	100.000.000
Hôtel et mobilier de la Banque.....	4.000.000	4.000.000
Immeubles des succursales.....	41.975.539	41.975.789
Dépenses d'administration de la Banque et des succursales.....	17.938.450	19.297.854
Emploi de la réserve spéciale.....	7.301.620	7.301.620
Divers.....	468.205.577	482.483.765
Total.....	18.778.713.824	19.015.600.385
PASSIF		
Capital de la Banque.....	182.500.000	182.500.000
Bénéfices en additions au capital.....	8.450.697	8.450.697
Reserves } Ex-banques département. mobilières } Loi du 9 juin 1857.....	10.000.000	10.000.000
Reserve immobilière de la Banque.....	2.980.750	2.980.750
Reserve spéciale.....	9.125.000	9.125.000
Billets au porteur en circulation.....	4.000.000	4.000.000
Arrerages de valeurs déposées.....	8.407.444	8.407.444
Billets à ordre et récépissés.....	16.119.495.805	16.298.007.405
Compte courant du Trésor.....	27.915.276	30.241.419
Comptes courants de Paris.....	55.033.348	68.370.811
Comptes courants dans les succursales.....	1.127.955.045	1.159.191.622
Dividendes à payer.....	788.883.323	793.722.415
Escompte et intérêts divers.....	3.490.623	3.434.843
Récompte du dernier semestre.....	56.383.241	60.847.924
Divers.....	11.963.093	11.963.093
Total.....	357.465.440	359.175.310
Total.....	18.778.713.824	19.015.600.385

Comparaison avec les années précédentes

	12 déc. 1912	11 déc. 1913	30 juillet 1914	9 déc. 1915	7 déc. 1916
Circulation.....	5.522.2	5.699.8	6.683.2	14.070.4	16.298.0
Encaisse or.....	3.205.1	3.520.0	4.141.3	4.940.0	5.054.7
— argent.....	725.8	640.3	625.3	356.5	311.0
Portefeuille.....	1.528.9	1.413.0	2.444.2	2.169.6	1.909.3
Avances aux partic. — à l'Etat.....	720.5	746.8	743.8	602.7	1.350.2
Compt. cour. Trésor — partic.....	200.0	200.0	200.0	7.600.0	7.100.0
Taux d'escompte.....	4 0/0	4 0/0	4 1/2 0/0	5 0/0	5 0/0

Le cours moyen des Changes. — L'association des Banques et Banquiers près la Bourse de Paris vient de prendre la résolution suivante : Pour l'établissement du cours moyen des devises composant la cote officielle des Changes, il ne sera tenu compte que des opérations qui auront été traitées publi-

quement au vu et au su de toutes les personnes présentes autour de la table et pendant la séance de la Bourse, c'est-à-dire de 1 heure et demie à 2 heures et demie.

Pour les opérations qui seraient traitées en dehors il n'en sera pris note, pour l'établissement du cours moyen qu'autant que l'acheteur et le vendeur auront convenance à se faire connaître. Un courtier ne pourra faire enregistrer une opération faite par son entremise, pour qu'il en soit tenu compte dans l'établissement du cours moyen, qu'autant qu'il sera à même de faire connaître les noms du vendeur et de l'acheteur. N'interviendrait pas pour la fixation du cours moyen, les affaires pour lesquelles les contractants désireraient conserver l'incognito.

Le blocus financier. — Le *Journal Officiel* du 23 novembre donne le texte d'une notification modifiant les règles françaises de la contrebande de guerre en ce qui concerne les métaux précieux et valeurs. Contrebande absolue : le texte ancien du paragraphe 50 : « l'or, l'argent et d'autres monnaies et tous les instruments de crédit négociables et titres réalisables » est remplacé par le texte nouveau suivant : « l'or, l'argent, les papiers représentatifs de la monnaie, les mandats, les chèques, les traites, les lettres de crédit et de débit, les autres documents qui sont par eux-mêmes, soit une fois complétés ou mis en circulation par le destinataire apparaissent confirmés ou rendent effectif le transfert de fonds de crédit ou de titres ».

Le gouvernement anglais a pris le même jour des dispositions analogues.

Le taux des intérêts des Caisses d'Épargne. — Un décret du ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes, promulgué à l'*Officiel* du 3 décembre, décide qu'à partir du 1^{er} janvier 1917, la Caisse nationale d'épargne servira à ses déposants un intérêt de 3 % l'an.

Le même jour un second décret du Ministre du Travail et de la Prévoyance sociale fixe, toujours à partir du 1^{er} janvier 1917, à 3,75 %, l'intérêt qui sera bonifié aux Caisses d'épargne ordinaires par la Caisse des Dépôts et Consignations.

L'énergie électrique. — Le *Journal Officiel* du 23 novembre a publié le décret suivant donnant au ministre de la Guerre le droit de réquisition sur les usines de distribution d'énergie électrique.

Article premier. — Dans tous les réseaux de distribution d'énergie qui desservent soit des établissements de l'Etat, soit des établissements, usines et exploitations de l'industrie privée travaillant pour la défense nationale, et qui seront désignés par un arrêté du ministre de la Guerre, il ne pourra être contracté de police nouvelle ou d'augmentation de police ancienne de fourniture d'énergie sans l'autorisation du ministre de la Guerre.

Art. 2. — En cas d'insuffisance d'un réseau à assurer la fourniture simultanée de l'énergie nécessaire aux établissements travaillant pour la défense nationale, aux services publics et à la consommation privée, le ministre de la Guerre est autorisé, en l'absence même de toute réquisition, à imposer à l'exploitant un ordre de priorité entre ces diverses catégories de consommateurs d'énergie, à titre permanent, ou à certaines heures de la journée, seulement, sur avis conforme du ministre de l'Intérieur et du ministre des Travaux publics.

Art. 3. — Au cas où le ministre de la Guerre serait amené à réquisitionner un ou plusieurs des secteurs susvisés, par application des dispositions du paragraphe 4 de l'article 58 de la loi du 3 juillet 1877 tous établissements, services publics et particuliers auxquels serait fournie de l'énergie devront en acquitter le prix sur la base du coût de revient à l'Etat et au prorata de la quantité d'énergie consommée par eux.

Les dépenses des chemins de fer de l'Etat. — On sait qu'un décret du 20 juin 1916 autorise le paiement des dépenses de l'Etat et des départements au moyen de simples virements de compte ou par mandats-cartes postaux.

Le paiement par virement de compte permet aux créanciers de toucher les sommes qui leur sont dues sans avoir à se déplacer ni à donner personnellement quittance. Il tend à réduire la circulation du numéraire et dispense, par ailleurs, les comptables de vérifier l'identité des parties prenantes.

En raison de ces divers avantages, un décret, promulgué le 29 novembre dernier, étend aux dépenses des chemins de fer de l'Etat ce mode de paiement.

GRANDE-BRETAGNE

Bilan de la Banque d'Angleterre. — Le bilan de la Banque d'Angleterre, pour la semaine finissant le 29 novembre, s'établit comme suit :

Département d'émission		Liv. sterl.
Billets émis.....		72.733.000
Dette de l'Etat.....		41.015.100
Autres garanties.....		7.434.900
Or monnayé et en lingots.....		54.284.000
		72.733.000
Département de Banque		
Capital social.....		14.552.000
Dépôts publics y compris les comptes du Trésor, des Caisses d'Épargne, des agents de la Dette nationale, etc.).....		56.237.000
Dépôts divers.....		109.269.000
Traites à sept jours et diverses.....		20.000
Solde en excédent.....		3.218.000
		183.296.000
Garanties en valeurs d'Etat.....		42.188.000
Autres garanties.....		104.271.000
Billets en réserve.....		35.078.000
Or et argent monnayé en réserve.....		1.759.000
		183.296.000

Statistique relative aux divers chapitres du bilan de la Banque d'Angleterre (Milliers de livres sterling)

Dates	Or monnayé et lingots	Circulation	Dépôts	Portefeuille avances et effets publics	Réserve	Rapport de la réserve aux engagements	Taux de l'escompte
6 août 1914	27.622	36.105	68.249	76.393	9.967	20.40	6 %
11 octob 1916	55.696	36.854	164.465	144.961	37.302	22.70	6
18 —	56.255	36.468	164.086	143.578	38.237	23.30	»
25 —	56.063	36.686	164.716	144.631	37.827	22.96	»
1 ^{er} nov. —	56.363	37.224	167.729	147.801	37.589	22.40	»
8 —	56.495	37.172	162.849	142.870	37.773	23.19	»
15 —	56.476	36.895	168.663	148.422	38.031	22.54	»
22 —	56.408	36.919	160.999	140.822	37.939	23.56	»
29 —	56.043	37.655	165.506	146.459	36.837	22.25	»

La crise ministérielle anglaise. — Nos alliés subissent en ce moment une crise ministérielle qui, commencée dimanche soir, n'est pas encore complètement résolue.

Elle fut annoncée par les journaux qui informaient que M. Lloyd George venait de démissionner, après avoir proposé de remanier la composition du Conseil supérieur de la guerre, qui serait ramené à 4 membres : MM. Carson, Bonar Law, Henderson et Lloyd George, et qui prendrait les décisions sans consulter le conseil des ministres, de façon à assurer une plus grande rapidité d'exécution.

M. Asquith refusa d'accepter cette proposition intégralement. Il consentait à réduire le nombre des membres du conseil supérieur, mais il s'opposait à

lui donner des pouvoirs illimités et il faisait des réserves sur le choix des personnalités devant constituer le nouveau conseil de guerre réduit.

Les ministres unionistes soutenant M. Lloyd George et réclamant, eux aussi, l'entrée de Sir Carson dans le gouvernement, M. Asquith fut amené le 5 décembre à présenter sa démission au roi, qui l'accepta.

Aux dernières nouvelles, M. Bonar Law, secrétaire aux Colonies, s'est rendu le même jour au palais de Buckingham, où il avait été appelé. Il a conseillé au roi de charger M. Lloyd George de former le ministère. Ce dernier a accepté et s'efforce de constituer un ministère national, sans égard aux différences de partis.

Dans les cercles ministériels anglais, on considère que la crise est dès à présent résolue, et on a toute confiance dans ce remaniement.

L'exploitation des mines anglaises. — Afin d'atténuer la crise du charbon, et d'être à même de parer à toutes éventualités, le gouvernement anglais vient de décider d'exploiter en propre les mines de charbon du pays. Cette exploitation dans le pays de Galles du Sud par l'Etat met fin à toute situation compliquée et dangereuse, et incidemment met le commerce du charbon sous le contrôle de la loi des munitions en limitant les bénéfices des propriétaires de mines et restreignant l'indépendance dont les mineurs jouissaient à peu près seuls parmi les travailleurs des importantes industries de la guerre.

Les difficultés commencèrent seulement le 10 novembre, lorsque le tribunal d'arbitrage s'est réuni pour discuter la demande des mineurs sur l'augmentation des salaires de 15 % fondée sur le prix de vente du charbon.

D'autre part, les propriétaires miniers demandaient une réduction des salaires de 10 %, invoquant l'accroissement des frais d'extraction. A l'issue de la conférence, les ouvriers demandèrent l'examen contradictoire des livres pour établir les frais d'extraction ; mais les propriétaires refusèrent et le tribunal d'arbitrage refusa également de prendre la demande en considération.

Les mineurs soumièrent alors le cas au Board of Trade ; mais, entre temps, l'agitation allait croissant dans les charbonnages par suite de la cherté de la vie toujours grandissante. La grève générale était à craindre à partir du 1^{er} décembre, date fixée par les mineurs pour l'augmentation des salaires. L'action du gouvernement évite donc la grève.

RUSSIE

Bilan de la Banque Impériale de Russie. — Le dernier bilan de la Banque Impériale de Russie, arrêté au 16/29 novembre 1916, se compare ainsi avec le précédent :

Actif :	8/21 nov. 1916		16/29 nov. 1916		Comparaison
	1916	1916	1916	1916	
	(Millions de roubles)				
Or (lingots, monnaies et bons de l'administr. des Mines).....	1.559	1.467	—	92	
Or à l'étranger.....	2.055	2.150	+	95	
Billon d'argent et de cuivre.....	102	105	+	3	
Effets escomptés.....	255	258	+	3	
Bons du Trésor à court terme.....	6.148	6.073	—	75	
Prêts sur titres.....	529	531	+	2	
— sur marchandises.....	45	45			
— aux institutions de crédit populaire.....	53	50	—	3	
— agricoles.....	18	18			
— industriels.....	7	7			
— aux Monts de Piété.....	13	13			
Effets protestés.....	1	1			
Titres appartenant à la Banque.....	141	132	—	9	
Divers.....	121	148	+	27	
Solde du compte des succursales.....	522	508	—	14	
Total.....	11.569	11.506	—	63	

	8/21 nov. 1916	16/29 nov. 1916	comparaison
Passif :			
Billets de banque émis, sauf ceux en caisse de la Banque (1)	8.176	8.235	+ 59
Capital.....	55	55	"
Dépôts.....	18	17	- 1
Comptes courants du Trésor.....	208	204	- 4
— spéciaux et consignations.....	556	566	+ 10
— courants des particuls.....	1.468	1.517	+ 49
Mandats non acquittés.....	27	30	+ 3
Intérêts sur les opérations de l'exercice.....	405	403	- 2
Sommes transitoires et divers.....	656	479	-177
Total.....	11.569	11.506	- 63

(1) Les billets en caisse s'élevaient, au 8/21 novembre, à 124.266.000 roubles et, au 16/29 novembre, à 114.774.000 roubles.

Le programme de la Russie. — Pour la séance d'ouverture de la Douma, qui a eu lieu à Pétrograd, le 2 décembre, M. Trépof, le nouveau président du conseil, exprimant la pensée de l'empereur Nicolas II, a exposé le programme de guerre de la Russie. Il a parlé catégoriquement et avec un ensemble de vues nettement réfléchies et voulues.

Son discours, l'un des plus beaux qui aient été prononcés depuis le début de la guerre et qui a été salué des applaudissements unanimes du Parlement russe, a débuté en ces termes :

« Il y a aujourd'hui exactement vingt-huit mois révolus qu'a commencé une guerre qui n'a pas de précédent dans l'histoire par ses proportions et par son acharnement. Il n'y a pas lieu de s'étendre sur les raisons qui l'ont fait naître : le monde civilisé entier sait que ce n'est pas la Russie qui a commencé la guerre, que ce n'est pas à nous qu'incombe la responsabilité du sang humain qui coule à flots. Aveuglés par l'esprit de paix et de conciliation dont la Russie avait fait preuve pendant la série d'années qui ont précédé la guerre et qu'ils avaient pris pour un signe de faiblesse, nos ennemis audacieux nous ont attaqués. Une préparation de longue durée leur inspirait la certitude que la guerre ne serait pas longue et se terminerait par leur victoire. La Russie a accepté ce défi téméraire et la vaillance incomparable de nos guerriers, le courage inébranlable de nos fidèles alliés ont complètement déjoué tous les calculs de l'adversaire. »

Réduisant à néant les menées germanophiles en faveur de la paix, et les prétendus dissentiments qui se seraient élevés, toujours d'après la source allemande, entre les Alliés, il a déclaré du haut de la tribune, au nom du gouvernement russe, que la guerre serait menée jusqu'au bout, jusqu'à la victoire complète ; que jamais il n'y aurait de paix prématurée, et à plus forte raison de paix conclue séparément par les Alliés.

« Rien ne peut changer cette résolution émanant de la volonté inflexible de l'auguste souverain de la Russie, unanimement soutenue par son fidèle peuple entier ; la Russie ne déposera pas les armes avant qu'elle ait obtenu une victoire complète, a-t-il continué. Que l'univers entier entende une fois de plus que, quelles que soient les difficultés, quels que soient les échecs temporaires de la Russie, la grande Russie et ses vaillants alliés mobiliseront leur dernier soldat et sacrifieront tout leur patrimoine d'Etat, mais la guerre sera menée jusqu'à la fin, jusqu'à une fin décisive, jusqu'à ce que le joug et la violence allemands soient brisés pour toujours. »

Passant aux questions intérieures, le ministre exprime sa satisfaction de l'activité hautement patriotique des Zemstvos des villes, des organisations sociales et des particuliers.

Le ministre a une foi absolue que la Russie sortira de la guerre renouvelée, rajeunie, libre de toute influence des éléments étrangers entravant le développement régulier des ressources du pays.

L'anéantissement du joug allemand, tel doit être

le but de tous les Alliés, et ainsi que l'a si bien dit M. Trépof, il est indispensable d'éliminer la continue menace de violence qui, pendant des dizaines d'années, a troublé le monde civilisé. Rappelant la question polonaise, il ajoute :

« L'ennemi continue à occuper une partie de notre territoire ; il nous est réservé de la reconquérir et, par là, de récupérer le royaume de Pologne détaché temporairement par la force des armes. Cela ne suffit pas ; nous nous devons d'arracher à nos ennemis les territoires polonais de jadis, d'au delà de la frontière, et nous voulons reconstituer la Pologne libre dans ses frontières ethnographiques et dans une union inséparable avec la Russie. »

Parlant des travaux qui sont à l'ordre du jour et que la guerre a mis en relief, et abordant la grosse question de Constantinople et des détroits, M. Trépof déclare :

« Je ne puis ne pas toucher à une question qui tient à cœur chaque Russe. Depuis plus de mille ans, la Russie tend à obtenir vers le Midi une issue libre dans une mer ouverte.

« Les clefs du Bosphore et des Dardanelles, le bouclier d'Oleg sur la porte de Constantinople, voilà les rêves séculaires intimes du peuple russe dans toutes les époques de son existence.

« Eh bien ! ces aspirations sont près de se réaliser. Dès le commencement de la guerre, voulant épargner des vies humaines, nous avons, d'accord avec nos alliés, fait tout notre possible pour écarter la Turquie d'une participation insensée aux hostilités.

« La France, l'Angleterre et la Russie n'ont pas cherché à faire entrer la Turquie dans la guerre ; elles ont seulement insisté sur le fait que, dans son propre intérêt, elle devait rester neutre. En même temps, des assurances et des promesses formelles ont été données à la Turquie lui garantissant, en échange de sa neutralité, l'intégrité de son territoire et son indépendance et lui conférant certains privilèges et avantages.

« Mais ces efforts ont été vains et, aveuglée par les fallacieuses promesses des Allemands, la Turquie, en nous attaquant subrepticement, a scellé sa destinée.

Les intérêts vitaux de la Russie sont aussi bien compris par nos fidèles alliés que par nous-mêmes et c'est pourquoi l'accord que nous avons conclu en 1915 avec la Grande-Bretagne et la France, et auquel a adhéré l'Italie, établit d'une façon définitive le droit de la Russie aux détroits et à Constantinople.

« Le peuple russe doit savoir pourquoi il répand son sang et, de concert avec nos alliés, la déclaration de cet accord se fait ici aujourd'hui du haut de cette tribune : je le répète, l'accord complet sur ce point est fermement établi entre les Alliés et il n'y a pas de doute que la Russie, après avoir obtenu la possession souveraine d'un passage libre dans la Méditerranée, accordera la liberté de navigation au pavillon roumain qui flotte, non pour la première fois, dans les combats à côté des drapeaux russes. »

Et il termine sur cette belle phrase de confiance : « Rappelez-vous que, quelque cruels que soient les coups de l'ennemi, la victoire finale est à nous ; elle vient à pas sûrs ; marchons unis au-devant d'elle. »

S'alliant aux organes russes, toute la presse de l'Entente est unanime à exprimer la satisfaction que lui cause la déclaration de M. Trépof sur l'accord de la Russie et des Alliés établissant d'une manière définitive les droits de l'empire moscovite sur les Détroits et sur Constantinople.

BELGIQUE

Les déportations et les neutres. — Une protestation unanime s'est élevée dans le monde entier, à la connaissance des déportations de civils belges en Allemagne, où ils sont astreints à de durs travaux

qui, directement ou indirectement, servent les intérêts militaires de nos ennemis.

C'est la première fois depuis le début de cette guerre que les neutres s'émeuvent réellement. Le Vatican, à la suite de la lettre de l'évêque de Belgique, signée par le cardinal Mercier, s'est occupé de l'affaire ; le gouvernement de Washington a fait une démarche sur le caractère de laquelle on n'est pas nettement fixé ; la Hollande et la Suisse ont fait connaître au gouvernement impérial l'impression pénible que les déportations des civils belges avaient produite chez elles.

Malgré le constant souci des neutres de ne pas paraître intervenir dans les questions se posant entre les belligérants, ils n'ont pu demeurer totalement indifférents au martyre du peuple belge ; mais on a l'impression que ces démarches, dans leur forme actuelle, sont d'une timidité qui risque d'atténuer singulièrement leur effet pratique. Or, la responsabilité des neutres est engagée ici, car ils ont signé, comme les puissances belligérantes, les conventions internationales que l'Allemagne impériale ne cesse de violer impudemment.

Le cas de la Hollande est même particulièrement délicat, puisque, en 1914 et 1915, des autorités municipales néerlandaises, se fiant avec trop de légèreté aux promesses allemandes, ont encouragé le retour dans les provinces occupées de nombreux Belges qu'on déportait aujourd'hui en Allemagne et qu'on y condamne au travail forcé. La suggestion hollandaise, suivant laquelle le gouvernement impérial devrait laisser le choix aux sans-travail belges entre la déportation en Allemagne ou l'exode dans un pays neutre, ne semble pas devoir être accueillie à Berlin, car ce que l'Allemagne cherche en Belgique, c'est de la main-d'œuvre forcée libérant ses propres travailleurs, qu'elle pourra alors envoyer au front.

L'hypocrisie du prétexte invoqué est évidente, et les neutres ne sauraient en être dupes que s'ils étaient résignés à toutes les complications morales pour l'écrasement de la nation qui a donné au monde le haut exemple du devoir et de l'honneur.

ROUMANIE

Les ensementements en 1915-1916. — La direction de la statistique générale du ministère de l'agriculture de Roumanie a publié l'indication des superficies affectées aux diverses cultures à l'automne de 1915 et au printemps de 1916. On a réuni dans le tableau ci-après les renseignements relatifs aux étendues consacrées aux diverses productions en Roumanie en 1915-1916, comparativement à la campagne agricole précédente et aux moyennes de cinq campagnes antérieures.

Cultures	Moyenne 1909-1913	1915	1916
		(En hectares)	
Blé.....	1.851.999	1.904.249	1.960.138
Seigle.....	128.009	75.613	80.780
Orge.....	533.641	554.900	588.307
Avoine.....	447.322	430.963	432.245
Maïs.....	2.034.235	2.107.289	2.046.098
Millet.....	45.322	50.727	42.093
Sarrasin.....	812	275	496
Colza.....	74.801	38.123	25.602
Lin.....	21.151	5.850	7.915
Chanvre.....	5.958	4.163	6.173
Tournesol.....	3.360	11.160	24.303
Haricots.....	36.257	75.050	76.149
Pois.....	15.531	17.861	31.342
Lentilles.....	1.434	181	260
Fèves.....	235	277	136
Pommes de terre.....	10.623	11.288	14.051
Betteraves à sucre.....	13.141	13.833	12.307
Tabac.....	9.606	13.044	9.664
Choux.....	5.670	5.672	5.790
Oignons.....	3.692	4.196	4.048

Cultures	Moy. 1909-13	1915	1916
Autres légumes.....	6.420	6.732	7.429
Melons et pastèques.....	8.115	8.772	9.773
Prairies artificielles.....	162.308	189.975	179.919
Prairies naturelles.....	396.787	397.221	396.741
Vignes.....	87.507	83.569	86.934
Pruneraies.....	72.735	70.036	84.478

Ainsi que le montre ce tableau les superficies emblavées d'une année à l'autre diffèrent très peu. En ce qui concerne les perspectives pour l'année 1917 on ne peut encore rien dire, vu que la récolte de Valachie est actuellement compromise par le sort des opérations militaires.

ALLEMAGNE

La mobilisation civile en Allemagne. — Le Reichstag a discuté le 2 décembre, en troisième lecture, le projet de loi sur les services auxiliaires.

Le député socialiste Legien a parlé en faveur du projet. Si l'Allemagne est vaincue, elle se verra fermer le marché mondial et les ouvriers allemands en souffriront eux aussi, a-t-il dit.

M. Giesbertz, du centre, recommande aussi l'acceptation du projet, ainsi que le secrétaire d'Etat Helfferich, lequel insiste particulièrement sur l'importance de l'acceptation joyeuse des conséquences de la loi par la classe ouvrière. Avant de tenir compte des intérêts particuliers, il faut se soucier de l'intérêt général, lequel exige que la production des canons, des munitions et des denrées alimentaires soit portée à son maximum.

Le député Haase, de l'union sociale du travail, fait une vive critique du projet qu'il appelle une loi d'exception dirigée contre les ouvriers. Il critique également en termes énergiques les déportations d'ouvriers belges et il rappelle les protestations du pape et des gouvernements neutres.

Le député Behrens, de la fraction allemande, et le secrétaire d'Etat Helfferich, répondent à M. Haase. Le secrétaire d'Etat affirme que le gouvernement allemand est resté sur le terrain du droit des gens. Il n'a fait que son devoir dans l'intérêt de ses soldats et dans l'intérêt de la population belge elle-même.

Le député socialiste Bauer dit que son parti a toujours cherché, depuis le début de la guerre, à adoucir le sort des ouvriers belges.

Le socialiste Dittmann dit que le gouverneur von Bissing avait promis aux ouvriers belges rentrant de Hollande qu'ils ne seraient pas déportés en Allemagne. Cette promesse n'a pas été tenue. Il relève également l'agitation causée aux Etats-Unis par les déportations. M. Helfferich proteste vivement et accuse le précédent orateur de faire les affaires de l'ennemi.

Au cours de la discussion spéciale, les socialistes ont proposé d'instituer aussi, pour les exploitations industrielles de l'administration des chemins de fer, des commissions permanentes d'ouvriers chargées principalement de porter à la connaissance de l'employeur et de donner leur avis sur les plaintes des ouvriers concernant les salaires et les conditions du travail.

M. Helfferich a déclaré que les gouvernements confédérés étaient opposés à ce que les entreprises des chemins de fer de l'Etat fussent englobées dans la loi, car les quatre cinquièmes des cheminots sont déjà représentés par des délégations ayant qualité de présenter des demandes, des vœux et des plaintes à l'administration, conformément aux règlements de service, et le ministre prussien des chemins de fer a promis de donner encore plus d'extension à ces délégations. Le ministre ajoute : « Cela doit leur suffire. Je regrette de devoir dire qu'en cas d'acceptation de la motion, la loi serait compromise. »

Cette motion a été repoussée à une voix de majorité : 139 contre 138.

Finalement le Reichstag a voté le projet de loi

en général, dans le texte adopté en deuxième lecture, par 235 voix contre 19 et 8 abstentions.

La réorganisation du ministère de la Guerre à Berlin. — Le général Gröner, chef du nouveau Département, a à ses côtés un chef d'état-major militaire et, assimilé à celui-ci, un chef d'état-major technique. Pour ce dernier poste, on n'a pas fait appel à un officier, mais à un industriel allemand, le directeur des établissements Gruson à Magdebourg, M. Karl Sorge. Lorsque les problèmes posés seront à la fois militaires et techniques, les deux chefs d'état-major devront être consultés. La décision finale appartiendra au général Gröner, placé sous les ordres directs du ministre de la Guerre.

Le Département comprend deux sections : une section de fabrication des armes et munitions (en abrégé « Wumba ») et une section du travail de guerre et du recrutement.

À la tête de la première est placé le nouveau chef du matériel de campagne, le général Kupeth. Jusqu'à présent une section constituait un service spécial du ministère de la Guerre ; pour éviter autant que possible tout frottement et toute perte de temps, il est annexé au nouveau Département. Il en est de même du service des fabriques au ministère, qui est rattaché à cette première section du Kriegsamt.

À la tête de la deuxième section est placé le colonel Marckward, jusqu'à présent chef d'état-major d'une armée en campagne. Cette section se divise elle-même en deux services, qui existaient déjà rudimentairement au ministère de la Guerre. Le service du travail de guerre est placé sous les ordres du colonel Wodien, et acquerra toujours une importance plus grande. Le service du recrutement de guerre n'est autre que l'ancien service du recrutement du ministère.

En outre, sont rattachés au Kriegsamt le service des matières premières de guerre, dirigé par le commandant Koth, le service des importations et exportations, dirigé par le lieutenant-colonel Giessler, le bureau d'étude des questions d'économie politique, dirigé par le colonel Wilche. Le service du ravitaillement des troupes en campagne ne quittera pas le ministère de la Guerre. On projette d'annexer au nouveau Kriegsamt quelques autres services afin d'obtenir dans tous les domaines l'unité désirable.

Le service du travail de guerre comprend un groupe de collaborateurs spécialisés dans les questions d'organisation et de personnel, et un autre groupe qui s'occupera de la partie technique. D'après les idées du général Gröner, il n'est plus possible de séparer les questions de personnel et de méthodes techniques ; aussi le groupe technique doit-il étudier aussi bien la formation du personnel que les procédés techniques. Ce groupe comprendra une série de bureaux : un pour les mines, un pour le fer et l'acier, y compris les hauts fourneaux, un pour la chimie et les poudres, un pour l'agriculture et un pour les autres branches.

C'est aussi ce groupe qui s'occupe des questions intéressant les prisonniers de guerre, les mutilés, les femmes, etc... Les bureaux techniques seront dirigés par des techniciens, non des officiers, mais des praticiens sortant de l'industrie ; on projette aussi d'y joindre un représentant des employeurs qui devrait être consulté sur toutes les questions de personnel. On voit par cette énumération que le Kriegsamt doit étendre son action sur toutes les branches de l'activité et de la production nationales. On songe à installer tous les services dans les locaux de l'hôtel Cumberland.

Le Kriegsamt ne se bornera pas au rôle d'autorité centrale ; il étendra ses ramifications dans tout l'Empire. Les officiers des services techniques placés auprès des différents états-majors lui seront subordonnés. Ses représentants se rendront en province ; une commission, déléguée par lui, se tiendra au siège de chaque corps d'armée ; pour l'impor-

tante région industrielle rhéno-wesphalienne, un bureau spécial sera créé à Dusseldorf, de même qu'un autre à Metz pour le bassin minier de Lorraine et du Luxembourg. S'il existe déjà des services appropriés au siège des corps d'armée, ceux-ci seront maintenus ; sinon de nouveaux seront créés où l'on appellera les officiers ayant la pratique de l'industrie et de la technique.

Ainsi le Kriegsamt demeurera en contact avec toutes les parties de l'Empire ; il pourra tirer parti des expériences faites dans tout le territoire, et, à cet effet, on créera des commissions mobiles qui parcourront l'Empire. Ces commissions feront des comparaisons entre les différentes méthodes de travail ; elles comprendront à cette fin des professeurs des grandes écoles techniques ; le ministre de l'Instruction publique a déjà consenti aux mises en congé indispensables. Les étudiants de ces grandes écoles doivent aussi collaborer le travail dans ces grandes usines leur sera compté pour leurs études.

Ces projets, qui sont le témoignage certain que désormais toutes les forces vives de nos ennemis seront utilisées à l'intensification de la fabrication de matériel de guerre, et que le travail de l'arrière correspondra aux besoins de leurs armées, méritent toute notre attention ; et nous devons tout mettre en œuvre pour augmenter la production de notre artillerie et de nos munitions qui, dans la guerre actuelle, constituent l'appoint indispensable de la victoire.

La production du fer en Allemagne. — La production du fer brut (fonte) a atteint, en octobre, son maximum depuis la guerre, tant pour le chiffre total du mois que pour le rendement des journées de travail.

D'après les renseignements de l'Association des industries du fer et de l'acier de Berlin, la production du fer brut atteignit, en octobre, 1.161.005 tonnes pour 31 jours de travail, contre 1.116.752 tonnes en septembre (30 jours de travail). La production journalière est de 37.452 tonnes, contre 37.225. Le tableau suivant donne en millions de tonnes les productions mensuelles pour les années précédentes :

	1912	1913	1914	1915	1916
	(Millions de tonnes)				
Janvier.....	1.385	1.611	1.567	874	1.078
Février.....	1.320	1.494	1.446	804	1.037
Mars.....	1.424	1.629	1.603	938	1.114
Avril.....	1.458	1.589	1.534	939	1.074
Mai.....	1.492	1.643	1.607	986	1.113
Juin.....	1.454	1.610	1.531	993	1.082
Juillet.....	1.505	1.647	1.564	1.065	1.134
Août.....	1.527	1.639	585	1.051	1.145
Septembre.....	1.519	1.589	580	1.053	1.117
Octobre.....	1.634	1.651	730	1.076	1.161
Novembre.....	1.537	1.587	789	1.079	»
Décembre.....	1.566	1.611	854	1.029	»
	17.821	19.300	14.390	11.867	»

La production d'octobre se répartit comme suit entre les différentes sortes (les chiffres entre parenthèses se rapportent à la production de septembre) : fer brut de fonderie, 160.055 tonnes (169.102) ; fer brut Bessmer, 16.150 (11.302) ; fer brut Thomas, 762.115 (725.142) ; fer acier Spiegel, 205.840 (195.744) ; fer brut puddlé, 16.845 (15.462).

AUTRICHE-HONGRIE

Nouveaux relèvements des tarifs de Chemins de fer en Autriche. — On mande de Vienne à Genève que les Chemins de fer de l'Etat d'Autriche viennent d'être autorisés à procéder au relèvement de leurs tarifs dans une mesure qui, pour certaines catégories, atteindra 30 %. Les Chemins de fer lombards bénéficient de la même autorisation. Les tarifs des Chemins de fer autrichiens avaient été déjà relevés en 1910, en 1912 et en 1913.

DANEMARK

La vente des Antilles Danoises. — Après le rapport favorable de la Commission du Riksdag sur la cession des Antilles Danoises aux Etats-Unis, seul l'assentiment plébiscitaire du peuple danois est nécessaire pour ratifier l'acte gouvernemental.

Ce plébiscite aura lieu le 14 décembre. Les deux partis en présence, les adversaires et les partisans de la vente, déploient de grands efforts pour obtenir la majorité ; notamment les membres du gouvernement cherchent par tous les moyens à influencer les électeurs. C'est ainsi que le président de la gauche, ministre sans portefeuille, M. I.-C. Christensen, dit dans son journal, le *Tiden*, que le rejet de la convention de vente des Antilles pourrait provoquer pour le Danemark des difficultés de nature internationale.

D'un autre côté, le ministre de la Défense nationale, M. Munch, a fait savoir, au cours d'une réunion politique, que si la majorité des électeurs (hommes et femmes) se prononce contre la vente, le cabinet donnera sa démission. Il est impossible de prévoir quel sera le résultat du plébiscite.

ETATS-UNIS

Les importations d'or aux Etats-Unis. — La répercussion de la guerre aux Etats-Unis a produit financièrement un effet contraire à la situation créée en Europe. De débiteurs de l'Europe ils se trouvent constitués aujourd'hui créateurs du monde entier. Avant la guerre les Etats-Unis envoyaient chaque année, de 200 à 300 millions de dollars pour les coupons et intérêts des valeurs, de 150 à 200 millions pour le tourisme, de 100 à 150 millions pour leurs sujets et expatriés, enfin, de 40 millions pour les frets maritimes. Leur dette en Europe était considérable.

D'après la *Delaware and Hudson Railroad Co.*, le montant des titres détenus par Pétranger et repris par les Américains depuis la guerre s'élève à 1.288.873.801 dollars ; la *National City Bank* l'évalue même à 1.600.000.000 de dollars.

Le tableau ci-dessous donne d'ailleurs une idée de cette accumulation de richesses :

Mouvement de l'or aux Etats-Unis			
	Importations	Exportations	Différences
1914			
	(Milliers de dollars)		
Juillet.....	3.392	33.669	— 30.277
Août.....	3.045	18.126	— 15.081
Septembre.....	2.762	21.887	— 19.125
Octobre.....	5.945	50.902	— 44.957
Novembre.....	7.392	14.526	— 7.134
Décembre.....	4.109	131	+ 3.978
1915			
1 ^{er} Trimestre.....	45.242	2.670	+ 42.572
2 ^e —.....	99.681	4.914	+ 94.767
3 ^e —.....	121.326	5.354	+ 115.972
4 ^e —.....	186.064	18.489	+ 167.575
1916			
1 ^{er} Trimestre.....	30.800	34.673	— 3.873
2 ^e —.....	156.179	31.784	+ 124.445
3 ^e —.....	195.910	28.324	+ 167.586

De ces chiffres, il ressort que pendant les quatre premiers mois de la guerre, les sorties d'or sont plus fortes que les entrées. Elles accusent les excédents suivants : août 1914, 15 millions de dollars ; septembre, 19 millions de dollars ; octobre, 44 millions de dollars et novembre, 7 millions de dollars : l'Amérique fait face à ses engagements en Europe.

Mais à partir du mois de décembre, le mouvement inverse s'opère ; pour la première fois les statistiques relèvent un excédent de 4 millions de dollars en faveur des importations ; l'excédent devient un phénomène normal : il accuse 6 millions de dollars en janvier 1915, 11 millions en février, 24 millions en mars, pour atteindre en septembre 1916 le chiffre maximum de 77 millions de dollars ; ce mois-ci, les sorties ne se chiffrent que par 3 millions.

En 1916, les entrées de métal précieux, pendant les mois de février, mars, avril, sont relativement peu considérables. Par contre, pendant les mois suivants, elles dépassent largement la moyenne de l'année précédente. Le chiffre le plus élevé est celui du mois de juin, qui accuse 123 millions de dollars pour les entrées et 8 millions seulement pour les sorties. Le mois de septembre, qui est le dernier pour lequel des statistiques ont été établies, donne pour les entrées 92.562.000 dollars et pour les sorties 6.849.000 dollars, laissant ressortir un excédent net en faveur des importations de 86 millions de dollars.

Cet afflux constant de l'or aux Etats-Unis, joint à la production nationale du pays, a porté le stock total du métal précieux, à la date du 1^{er} septembre 1916, à 2.636.010.000 dollars, alors qu'il n'était que de 1.887.271.000 dollars le 1^{er} août 1914. La valeur de l'or ainsi accumulé aux Etats-Unis, pendant la période de guerre couvrant vingt-six mois, a donc été de 748.739.000 dollars, ainsi qu'on peut le voir par le tableau ci-dessous :

Stocks d'or aux Etats-Unis

(Millions de dollars)		(Millions de dollars)	
Juillet... 1914.	1.890.678	Septembre 1915.	2.056.732
Août.....	1.887.271	Octobre.....	2.141.782
Septembre.....	1.844.603	Novembre.....	2.198.114
Octobre.....	1.861.838	Décembre.....	2.260.688
Novembre.....	1.835.416	Janvier... 1916.	2.312.444
Décembre.....	1.817.122	Février.....	2.328.422
Janvier... 1915.	1.815.976	Mars.....	2.318.973
Février.....	1.823.747	Avril.....	2.316.948
Mars.....	1.832.429	Mai.....	2.319.548
Avril.....	1.876.327	Juin.....	2.331.495
Mai.....	1.889.142	Juillet.....	2.439.922
Juin.....	1.914.786	Août.....	2.500.930
Juillet.....	1.993.549	Septembre.....	2.548.241
Août.....	2.006.400	Octobre.....	2.636.010

La pléthore de l'or est actuellement telle aux Etats-Unis, que les milieux financiers américains sont excessivement inquiets, car elle provoque le renchérissement de la vie et la hausse des salaires.

Aussi envisage-t-on de sérieuses mesures à prendre. M. Davison, de la maison Morgan, vient d'interviewer le Président Wilson sur la question des avances américaines à l'étranger et la situation commerciale et financière de l'Europe après la guerre. On croit que M. Davison a fait ressortir particulièrement au président, que le seul moyen de sauvegarder les intérêts des Etats-Unis contre une inflation pouvant résulter des arrivées continues d'or européen, c'est de consentir des prêts considérables aux nations étrangères, en particulier à la France et à l'Angleterre. C'est seulement en suivant cette politique qu'il sera possible de contrebalancer les rentrées d'or dont l'afflux continu menace de diminuer la force d'achat des pays européens.

Revue Commerciale

Vins. — L'administration des contributions indirectes vient de publier les chiffres de la récolte des vins de 1916 pour les quatre départements gros producteurs du Midi ; ces résultats s'établissent ainsi comparativement à l'année 1915 :

	Récolte quantité déclarée		Stocks au 30 septembre		Total général	
	1915	1916	1915	1916	1915	1916
	(En milliers d'hectolitres)					
Aude.....	2.590	4.865	935	40	3.525	4.905
Gard.....	655	1.672	321	16	976	1.688
Hérault.....	5.176	9.080	876	61	6.052	9.141
Pyénées-Orient..	1.135	3.332	156	10	1.292	3.342
Total.....	9.556	18.949	2.288	127	11.845	19.076

Remarquons qu'il s'agit ici des déclarations faites

par les producteurs ; mais selon les conseils qui leur ont été donnés, la plupart n'ont pas fait état de ce qu'ils gardent pour leur propre consommation et celle de leur personnel.

L'ensemble de ces quatre départements, principaux producteurs, représente, cette année, une récolte supérieure à 19 millions d'hectolitres, contre près de 12 millions en 1915, soit une augmentation de plus de 7 millions d'hectolitres sur l'année précédente.

Dans le *Bordelais*, notre confrère le *Moniteur Vicole* estime la récolte à 3 millions d'hectolitres. Cependant il fait ressortir qu'elle n'a pas été également répartie dans la région, ni donné le résultat qu'on pouvait espérer.

La production du *Beaujolais* a atteint un chiffre assez appréciable, mais elle n'est que le tiers de la récolte normale en ce qui concerne les vins ordinaires.

Une activité tout à fait surprenante règne dans la région ; la plus grosse partie des vins nouveaux est déjà vendue. On cote environ 130 à 135 francs la pièce pour les vins ordinaires, 150 à 160 francs pour les qualités intermédiaires, et enfin de 210 à 220 francs pour les vins de crus. Ces prix s'entendent nus, pris en cave.

Parmi les centres de grande production du Midi on note les résultats suivants :

Arrondissements	Surfaces (Hectares)	Quantités (Hectolitres)
Carcassonne.....	42.674	1.631.666
Castelnaudary.....	2.231	35.785
Limoux.....	11.536	404.491
Narbonne.....	59.581	2.789.440
	116.022	4.861.382

Ce chiffre est de beaucoup supérieur à celui de 1915 qui était de 2.601.153 hectolitres ; la récolte de 1914 avait donné 6.807.754 hectolitres.

Le marché dans cette région est aussi très actif et le prix varie dans les environs de 50 à 60 francs l'hectolitre.

Le *Roussillon*, contrairement à la plupart des autres grandes régions, a donné un vin de qualité tout à fait supérieure. Les stocks sont déjà presque tous vendus et ceux qui restent se cotent à des prix variant entre 55 et 80 francs l'hectolitre, selon la qualité.

En résumé, la récolte quoique de beaucoup supérieure à la précédente n'a pas encore atteint un chiffre normal et n'a en général donné que des vins de qualité ordinaire.

A Bercy, et dans toute la région parisienne, la situation du marché est grave. Les arrivages sont insuffisants, car les moyens de transport manquent. Les prix montent d'une façon considérable et l'on comprend aisément que certains députés songent à la taxation des vins afin de conjurer cette crise.

La cote officielle des courtiers assermentés du 2 décembre dernier tenait la récolte 1916, marchandises courantes franco, quai ou gare Paris, conditions habituelles, pour vente au commerce de gros, comme suit, en francs :

Côte-d'Or.....	la queue (456 lit.)	» à »
Basse-Bourgogne.....	la feuillette (136 lit.)	» à »
Beaujolais.....	la pièce (214 litres)	185 à 205
Mâconnais.....	—	180 à 200
Vin blanc du Centre.....	—	» à »
Bordeaux rouge ordinaire.	le tonneau (900 lit.)	800 à 850
Vin blanc entre-deux-mers	—	750 à 800
Vin blanc du Gers.....	—	750 à 775
Aramon 7° à 8°.....	l'hectolitre nu.....	67 à 68
Montagne 9°.....	—	68 à 69
Minervois et Corbières 10°.	—	70 à 72
Roussillon 10° à 11°.....	—	72 à 74
Algérie Rouge 11° à 12°..	—	72 à 74
Algérie Blanc 11° à 12°..	—	» à »
Espagne rouge 10° 1/2 à 11°	—	» à »

PETITES NOUVELLES

◆◆ Le *Journal Officiel* a publié, le 3 décembre, les décrets autorisant les villes de Bordeaux, de Lyon et de Marseille à contracter aux Etats-Unis chacune un emprunt de \$ 25 millions, au taux de 6 %, pour une durée de trois ans.

◆◆ L'action du *Crédit Foncier* se maintient à ses cours précédents.

Les obligations foncières et communales sont toujours recherchées. Au tirage du 5 décembre il a été amorti au pair 8.951 communales 1879 et 8.817 communales 1880. Le remploi de ces titres aux cours actuels laisse un bénéfice important.

◆◆ La *Compagnie P.-L.-M.* rappelle que l'amortissement d'une ou de plusieurs obligations sur un certificat nominatif ne met pas obstacle au paiement des intérêts exigibles sur ce certificat, même avant toute demande de remboursement des obligations amorties.

Toutefois, dans ce cas, le paiement ne peut avoir lieu que dans les bureaux de la Compagnie, quand il porte sur un semestre d'intérêts dont l'échéance est postérieure à l'époque d'exigibilité du remboursement.

◆◆ Dans sa séance du 4 décembre, le Conseil d'administration du *Canal de Suez* a fixé ainsi qu'il suit le montant des coupons à l'échéance du 1^{er} janvier 1917 :

	Brut	Net
Actions de capital.....Fr.	50 »	44 054
Actions de jouissance.....	37 50	32 731
Parts de fondateur.....	21 126	18 724

Ces coupons seront escomptés, à partir du 5 décembre courant, à la Caisse centrale de la Compagnie, au taux de l'escompte de la Banque de France.

Marché Financier

Paris, le 7 décembre 1916.

Sous la mauvaise impression causée par les nouvelles militaires de Roumanie et de l'agression d'Athènes, le marché s'est montré irrégulier, cette semaine, et dépourvu d'animation. Néanmoins nos rentes ont fait bonne contenance et notre 5 % a gagné 10 centimes, au cours rond de 88. Groupe russe assez bien tenu en dépit des événements.

Parmi les derniers cours cotés nous relevons :

Au Parquet. — Au comptant : 5 % libéré, 88 ; 5 % non libéré, 88 85 ; 3 % perpétuel, 61 10 ; Maroc 1914, 420 ; Banque de France, 5.105 ; Crédit Foncier, 700 ; Banque de Paris et des Pays-Bas, 1.040 ; Crédit Lyonnais, 1.075 ; Actions Est, 730 ; Nord, 1.255 ; Orléans, 1.020 ; Ouest, 675 ; Paris-Lyon, 980 ; Métropolitain, 396 ; Nord-Sud, 121 ; Suez, 4.110 ; Extérieure, 102 ; Egypte unifiée, 87 50 ; Andalous, 422 ; Nord Espagne, 429 ; Rio-Tinto, unités, 1.780 ; Pennaroya, 2.395 ; Boleo, 1.000 ; Etablissements Bergougnan, 1.280 ; Tréfileries du Havre, 359 ; Montbard-Aulnoye, 432.

Marché en Banque. — Au comptant : Cape Copper, 128 ; Mount Elliott, 148 ; Spassky, 52 ; Tharsis, 154 ; Caoutchoucs, 128 ; Malacca ordinaire, 120 ; Crown Mines, 88 ; Golfields, 42 25 ; Modderfontein B, 201 ; Rand Mines, 100 ; Maltzof, 652 ; Bakou, 1.600 ; Toula, 1.312 ; De Beers ordinaire, 351.

L'Administrateur-Gérant : GEORGES BOURGAREL.

Paris.— Imprimerie de la Presse, 16, rue du Croissant.— Simart, imp.